



— L' ALOUETTE —



Bulletin d'informations communales

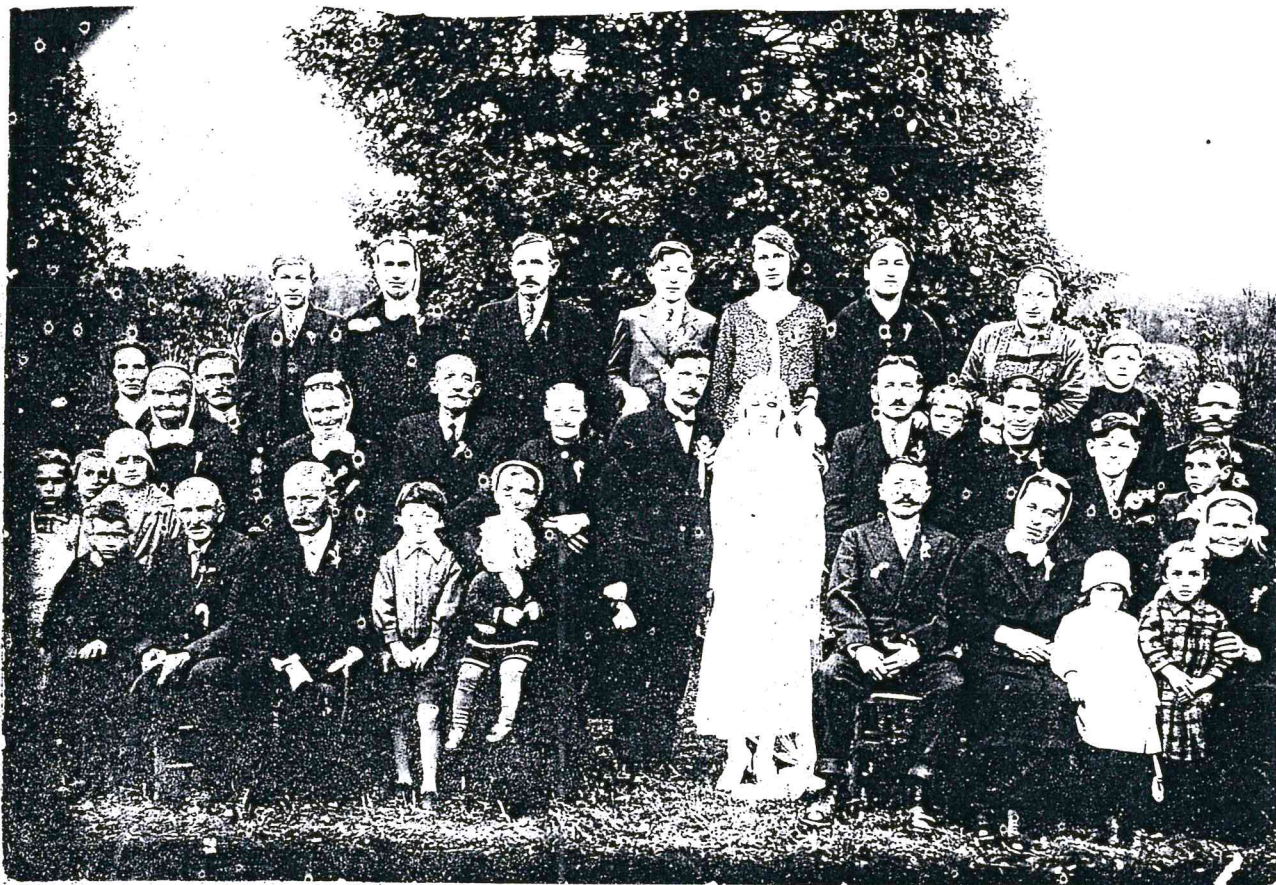
Décembre 1996

N° 16

SOUVENIRS !...

SOUVENIRS !...

Les années ont passé et ces visages vous sont familiers.
Les reconnaissez - vous ?



Le Mot du Maire

Bonne Année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers !

Bonne Année à nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays. Que 1997 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies.

Bonne Année aussi à notre commune qui verra encore cette année de nouveaux projets, de nouveaux équipements, de nouvelles initiatives croître et se réaliser.

En effet 1997 verra "l'opération dernier café" avec dépôt de pain, restauration, coin presse, et sans doute point PMM. Si cette opération semble très banale pour certains, le montage financier n'est pas des plus facile pour s'adapter à notre budget. La somme avoisinera les 1.5 million de francs et devrait être subventionnée à hauteur de 60 % si toutes les données qui nous ont été communiquées en novembre lors d'une table ronde sont acceptées. Mais, je reste persuadé, que du maintien de nos commerces, dépendent la survie de notre commune, le bonheur de nos concitoyens, qui je le sais aiment leur commune, ont choisi d'y vivre, ont choisi d'en faire le lieu sacré de leur propre histoire.

Vous aimez votre commune, soyez certains que tous ceux qui s'en occupent ont à coeur chaque jour de la rendre plus vivante et plus agréable, et je les en remercie vivement.

Une commune comme la nôtre a aussi ses problèmes que nous cherchons tous à régler. Nous n'y parviendrons qu'ensemble en essayant chaque fois de privilégier le collectif plutôt que le particulier.

Que les douze mois qui viennent apportent à chacun tout ce qu'il espère, et au monde un peu plus de compréhension, un peu moins de violence.

*Votre Maire,
Bernard Gefflot*

INFOS DIVERSES

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Anaël Alexandre Florian BAUDU est né le 25 juillet 1996 à RENNES "La Roche".

Aurore Renée Annie SENTIS est née le 27 septembre 1996 à REDON "Le Bourg".

Céline Elisabeth Marie-Hélène DENIS est née le 17 novembre 1996 à REDON "Beaucel".

MARIAGES

le 9 août 1996 :

David SIMON et Nathalie LEROUX
SAINT-GANTON "Gominé"

le 17 août 1996 :

Lionel COSTARD et Sylvie ROUX
SAINT-GANTON "Brubet"

le 14 septembre 1996 :

Christian TEXIER et Laurence GEAY
SAINT-GANTON "Gominé"

le 21 sept. 1996 :

Jean-Yves TALBOURDET et Nathalie PITAUT
SteANNE/VILAIN "Entrelandes"

DECES

le 22 juillet 1996 est décédée

Mme Renée VERDIER épouse RABOT,
72 ans, domiciliée "La Belle Alouette"

le 5 Octobre 1996 est décédé

Mr André PROVOST
78 ans, domicilié à "La Roche"

le 29 octobre 1996 est décédée

Mlle Marie Joseph TUAL
76 ans, domiciliée à "Combray"

le 28 Novembre 1996 est décédé

Mr Joseph JAN
64 ans, domicilié à "La Roche"

NOUVEAUX RESIDENTS

Nous souhaitons la bienvenue sur la Commune à :

- Mr Olivier BIGOT et Mlle Isabelle ESNAULT ainsi qu'à leur petite Marine domiciliés à "Beaucel"
- Mr Christophe RIALLAND et Mlle Aline CANY domiciliés à "La Manchonnais"
- Mr et Mme Vincent TEMPLE ainsi que leur petit Thibault domiciliés à "La Belle Alouette"

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 17 ans en OCTOBRE, NOVEMBRE ou DECEMBRE 1996. Faites-vous recenser à la Mairie entre le 1er janvier et le 31 janvier 1997.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1996 pour vous inscrire sur la liste électorale.

PERMANENCES

de l'Assistante Sociale

L'assistante sociale Mme Brigitte LEGENDRE assure sa permanence à la Mairie le 3ème mercredi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30.

du Conseiller Général

Monsieur LESACHER, Conseiller Général du Canton de PIPRIAC, assurera une permanence en Mairie le *mercredi 8 janvier 1997 à 11 h.*

AVENIR

POINT ACCUEIL EMPLOI

Le Point Accueil Emploi est un service de proximité qui permet aux demandeurs d'emploi de bénéficier de plusieurs services.

Le Point Accueil Emploi travaille en collaboration avec :

- l'ANPE,
- la Mission Locale pour les jeunes de moins de 25 ans,
- la Commission Locale d'Insertion pour les personnes bénéficiaires du R.M.I.,
- les Organismes de formation (A.R.E.P, I.P.S.O.P, G.R.E.T.A, A.F.P.A),
- les Associations Intermédiaires tel que l'A.I.D.E, Mode d'emploi,
- la D.D.T.E,
- et tous les autres partenaires en lien avec l'emploi, la formation.

De plus, des employeurs contactent parfois le Point Accueil Emploi pour des contrats de travail.

Le Point Accueil Emploi a pour objectif d'orienter, de soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Il vous aide dans l'élaboration de vos C.V., de vos lettres de motivation et dans l'organisation de vos recherches. Il est également possible d'y faire taper son ou ses C.V. et de consulter les offres d'emploi.

Le Point Accueil Emploi est également ouvert à toutes suggestions pour mener des activités collectives ou autre. Actuellement, un Atelier Permanent de Recherche d'Emploi a lieu tous les Vendredis matin de 9H00 à 12H00 à la Mairie de Pipriac. Lors de cet atelier, le travail en groupe permet d'échanger sur les difficultés rencontrées et les expériences de chacun. Cette dynamique permet une meilleure efficacité dans les recherches.

Le Point Accueil anime également un groupe d'activité qui se déroule tous les Mardis de 13H45 à 16H30 à l'ancien Collège rural de Pipriac. Durant cet après-midi, les activités proposées sont diverses telles que la couture, la cuisine, l'art floral, la visite d'entreprise et l'intervention de professionnels.

Ensemble, nous pourrions mettre en place des actions pour répondre à vos besoins, vos attentes. Si vous avez des suggestions ou si vous souhaitez de plus amples informations, contactez l'animatrice du Point Accueil Emploi lors de ses permanences au :

- au 02.99.34.42.87 en Mairie de Pipriac le Mardi de 9H00 à 12H00
le Samedi de 9H30 à 12H00
- au 02.99.34.74.94 au Centre Social de Guipry le mercredi de 14H00 à 18H00
- au 02.99.70.04.61 en Mairie de Sixt s'aff le Jeudi de 9H00 à 12H00

Thierry : " Je suis en C.E.S. J'ai plus de 26 ans et je souhaiterais suivre une formation comme chauffeur 26 T. Mais, où trouvez un centre de formation ? Quelles démarches entreprendrent ?.... Je suis allé chercher des informations au Point Accueil Emploi. On m'a guidé et soutenu dans mes recherches. Maintenant, je suis toujours en C.E.S et je suis une formation pour passer le Permis 26 T."

Gwenaëlle : " Je suis vendeuse. J'avais le moral à zéro. Je n'arrivais pas à trouver un emploi par manque d'expérience. Je ne croyais plus décrocher un emploi. Je me suis forcée à venir régulièrement aux permanences. Il n'y avait pas toujours de poste qui me convenais mais je pouvais parler et rencontre des personnes. Actuellement, je suis en contrat de qualif."

Pierre : " Je n'ai pas de voiture, ni de mobylette. J'ai demandé au Point Accueil Emploi s'il était possible de m'aider pour me présenter à un entretien. On m'a proposé de louer une mobylette. Ainsi, je suis allé au rendez-vous et ai obtenu l'emploi."

Martine : " Je suis seule. Je ne vois personne ou très peu de gens. D'ailleurs, je n'ai pas envie de bouger. Pourquoi faire ? . Qu'est ce que ça va changer ? ... On m'a proposé le groupe d'activité organisé par le Point Accueil. Au départ, je n'étais pas enchantée d'y aller : j'avais peur d'être en groupe. Maintenant, j'y participe tous les mardis. Ainsi, je rencontre d'autres personnes. Je peux discuter, faire des choses. J'ai un objectif..."



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Un jury, composé de 5 personnes extérieures à la Commune, a visité les jardins le samedi 13 juillet 1996.

Quatorze personnes se sont inscrites au Concours des Maisons Fleuries et ont su rivaliser par l'harmonie des couleurs et des variétés.

Les lauréats sont les suivants :

- 1er prix : Mr et Mme Jean-Yves BOULAIS - Belle Perche
2ème prix : Mr et Mme Jean MARCHAND - Brubet
2ème exquo : Mr et Mme Claude TEMPLE - Le Breil
3ème prix : Mr et Mme Eugène LE BARH - Le Souchais
4ème prix : Mr et Mme Adrien DE OLIVEIRA BASTOS - Beaucel
5ème prix : Mr et Mme Jean-Baptiste PORCHER- Remdon

Voici la liste des autres concurrents par ordre alphabétique :

- * Mr et Mme René BODIGUEL
- * Mr et Mme Henri BOURHIS
- * Mr et Mme Claude DANIEL
- * Mr et Mme Gustave DEBARRE
- * Mme Béatrice HOUIZOT
- * Mr et Mme Albert HUET
- * Mr et Mme Henri RICHARD

Félicitations à tous les participants (chacun se verra remettre une récompense lors des vœux de la municipalité).

Un concours sera reconduit en 1997.

Veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le déposer au "Relais des Mousquetaires" avant le 20 juin 1997.



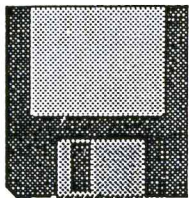
✂

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1997

Madame et Monsieur :

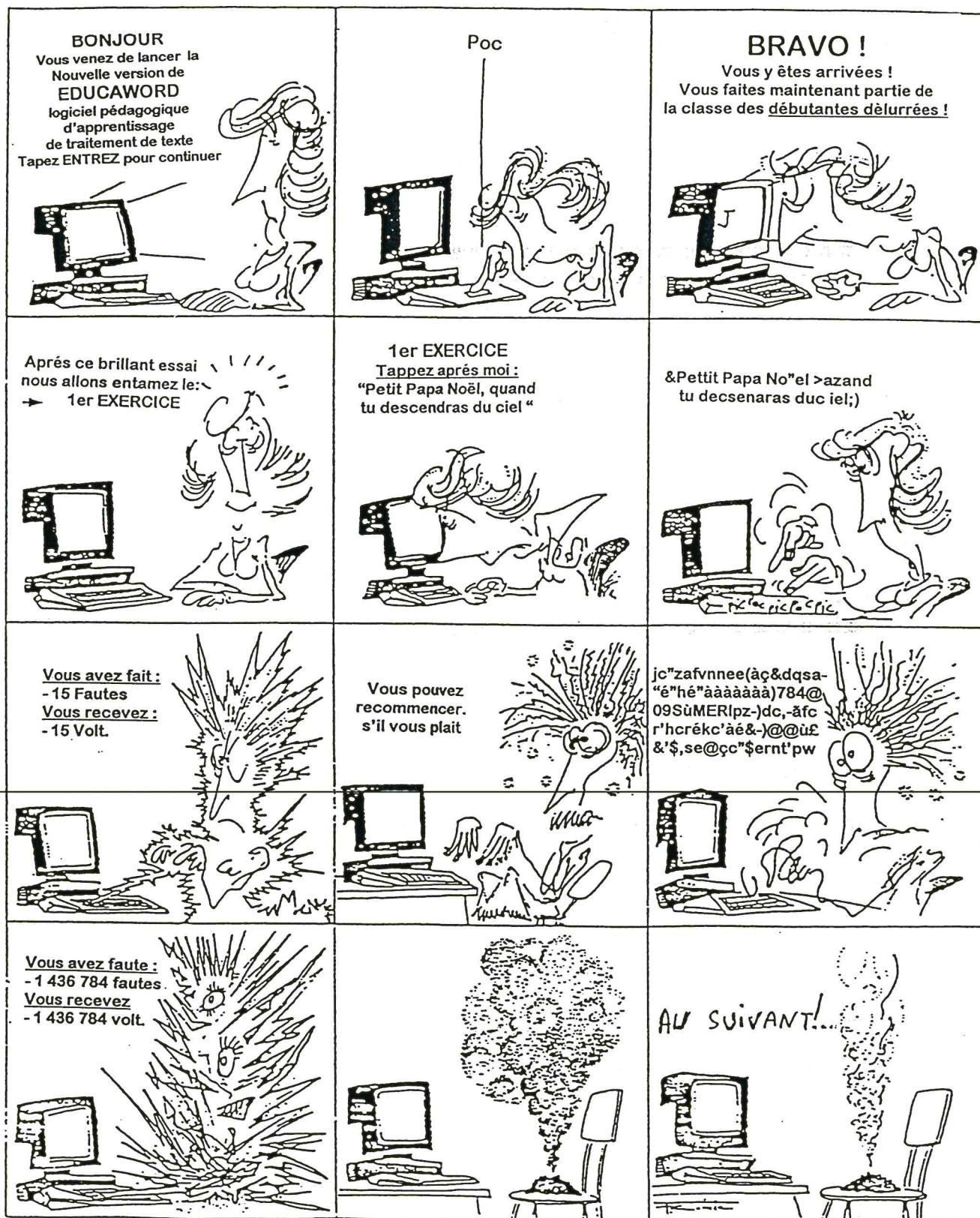
demeurant au village de :

désirent s'inscrire au Concours des Maisons Fleuries 1997.



INFORMATIQUE

Le Secrétariat de Mairie s'est informatisé voilà un an,
il conviendrait d'apporter votre livret de famille afin
d'actualiser le logiciel "Population" pour l'établissement
de vos fiches d'état civil.



Nos secrétaires ont fini leur stage de formation et
maintenant elles sont opérationnelles.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES depuis avril 1996

DEMANDEUR	ADRESSE	LIEU DU CHANTIER	NATURE	ACCORD DU
BOUREL Michel	La Butte aux Chênes - 78114 MAGNY LES HAMEAU	Brubet	Rénovation habitation	11/06/96
LAURENT Eric	26 rue de Bel Air - 44510 LE POULIGUEN	Le Brulay	Bâtiment agricole	25/06/96
MASSIOT Philippe	Gominé - 35550 SAINT-GANTON	Gominé	Porcherie	24/09/96
MASSIOT Robert	Les Forges	Gominé	Aménagement habitation	16/11/96



« ODACE » : une opération pour les créateurs d'entreprise

DES CHIFFRES...ET DES ACTIONS

Partant du constat que 50% des entreprises créées ne survivent pas dans les 5 ans suivant leur démarrage et que le taux de survie des entreprises accompagnées est de 80%, les Chambres Consulaires développent leurs actions en faveur de la création et de la reprise d'entreprise.

Dans le cadre d'« Entreprendre en Ille et Vilaine », elles lancent à *Redon* et à *Fougères* l'opération **ODACE** (Opération de Détection et d'Accompagnement des Créateurs d'Entreprise).

QUI EST CONCERNE?

Vous avez une idée, un projet de création ou de reprise, ce programme s'adresse à tout porteur de projet.

ODACE vous propose :

- un accompagnement gratuit, personnalisé et confidentiel dans les premières démarches de la création.
- puis, au fur et à mesure de l'avancement du projet, une mise en relation avec les bons interlocuteurs.

DEMARCHE A SUIVRE : UN SIMPLE APPEL TELEPHONIQUE POUR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER

Depuis le 19 Octobre, un numéro gratuit spécial ODACE est mis en place :

Le 08 00 00 92 82

Un rendez-vous vous est alors proposé avec un conseiller ODACE. Vous lui exposerez votre projet de création et vos motivations. Le conseiller vous informe sur les démarches à effectuer. Après plusieurs rencontres, vous serez en mesure de formuler un projet solide et réaliste.

Ces permanences ont lieu à la Délégation Interconsulaire de Redon, le Mercredi après-midi et le Vendredi Matin.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Isabelle DEME, animatrice ODACE, au **08 00 00 92 82**

à la Délégation Interconsulaire de Redon

27 Quai Surcouf - BP 97 - 35 603 Redon Cedex

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 juin 1996 à 10 heures 30

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le vingt neuf juin à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 24 juin 1996

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, Mrs F. THIBAUT, G. VALENTIN, E. LE BARH,

Absents excusés : Mme M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, P. RICHARD

Secrétaire : Mr G. VALENTIN

Ordre du jour : **Vote du Compte Administratif 1995*
 **Compte-Rendu Commissions*
 **Questions Diverses.*

1 - Vote du Compte Administratif 1995

Mr le Maire donne la parole à Mr René BOUREL, 1er Adjoint au Maire, pour la lecture du Compte Administratif 1995 de la Commune, qui se présente ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	1 184 777,70 F
Recettes	1 359 823,73 F
Excédent de fonctionnement	175 046,03 F

Section d'Investissement :

Dépenses	1 279 688,47 F
Recettes	1 232 586,97 F
Déficit d'investissement	47 101,50 F

Excédent global de clôture **127 944,53 F**

Après délibération, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 1995 de la Commune ainsi présenté.

2 - Compte-rendu des Commissions

*** Commission "Bâtiments Communaux"**

La Commission a émis les idées suivantes :

- transformation du Secrétariat de l'ancienne Mairie de la "Belle Alouette" en cuisine,
- agrandissement de la Salle des Fêtes,
- transformation de l'ancienne Salle du Cadastre en salle de rangement,
- rénovation extérieure du bâtiment de "La Belle Alouette".

3 - Questions diverses

* Mr le Maire donne lecture d'un courrier reçu des services de la Préfecture relatif à la scolarisation des enfants.

La Commune ne possédant pas d'école publique, les enfants peuvent être scolarisés dans la Commune de leur choix.

* Mr le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du devis reçu de la CISE OUEST de MORDELLES qui s'élève à :

5 746,32 F HT pour le branchement d'eau potable du Stade de "La Belle Alouette",

1 352,40 F HT pour les réfections de chaussée.

pour un montant total HT de 7 098,72 F soit 8 561,06 F TTC.

Après délibération, le devis de la CISE OUEST de MORDELLES est accepté à l'unanimité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 septembre 1996 à 20 heures 30

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le dix septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 4 septembre 1996

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, F. THIBAUT, G. VALENTIN, E. LE BARH, P. RICHARD

Secrétaire : Mr F. THIBAUT

Ordre du jour :

- * *Avis sur agrandissement de la porcherie GAEC DOUAR MAD - PIPRIAC,*
- * *Ouverture Crédit de Trésorerie au C.A.,*
- * *Compte-rendu des Commissions (Commerce-Information-Communication),*
- * *Informations et Questions Diverses (Dossier Café - Dossier Sécheresse).*

1 - Avis sur agrandissement de la porcherie GAEC DOUAR MAD - PIPRIAC

Mr le Maire fait part d'une demande d'agrandissement d'un élevage de porcs dont l'effectif s'élèvera à 105 truies productives (126 présentes), 6 verrats, pour partie sur paille, pour partie sur lisier, 450 places de post-sevrage sur paille (non classables) et 720 porcs à l'engrais sur lisier au lieu-dit "Fontenio" à PIPRIAC, présentée par le GAEC DOUAR MAD.

Mr le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce projet.

Les membres du Conseil Municipal procèdent à un vote à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant : 5 pour - 6 contre.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis défavorable pour cette demande d'autorisation d'agrandissement d'un élevage de porcs formulée par le GAEC DOUAR MAD au lieu-dit "Fontenio" à PIPRIAC.

2 - Renouvellement convention ouverture de crédit 800 000 F au C.A. de PIPRIAC

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention d'ouverture de crédit de trésorerie dont la Commune bénéficie auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine est arrivée à son terme le 20 juillet 1996.

De plus, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que désormais les conventions d'ouverture de crédit sont soumises au droit de timbrage qui s'élève à 68 F et que la Commune devra régler lors du renouvellement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire cette convention "Ouverture de Crédit de Trésorerie" à Court Terme à hauteur de 800 000 F, pour une nouvelle période d'un an aux mêmes conditions et autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.

3 - Compte-rendu de la Commission Commerce

Réunion de la Commission Commerce et Artisanat du 22 août 1996

1 - Réflexions sur les annexes du café

Sur le bâtiment :

- une véranda plutôt en côté et non devant,
- bien mettre le bâtiment en évidence,
- par démolition de la butte de terre et l'arbre,
- possibilité de place de voitures qui peuvent inciter à s'arrêter,

Sur les services :

- repas familial, rapide, petite restauration,
- voir crêperie, une soirée de temps en temps,
- voir repas améliorés (soirée pot-au-feu),
- souhait de ramener le tabac au café,
- la presse (cartes postales),
- le pain,

Sur le tourisme :

- Point info (Syndicat Initiative) de la Commune et des Communes environnantes,
- Point exposition ponctuel,

Sur les loisirs :

- belote, palets,
- salle de jeux pour les jeunes (jeux de fléchettes).

Critères de choix du candidat :

- un couple qui connaisse bien la restauration, imaginatif, ayant le sens du commerce, une bonne capacité de gestion, de la moralité, hygiène : alimentaire et corporelle.

Choix sélection

- un professionnel + test de gestion - Commission Communale aidée d'un professionnel

Candidat :

Pas de priorité communale, possibilité d'élargir aux communes environnantes

4 - Informations et Questions Diverses (Dossier Café.- Dossier sécheresse)

Sauver la pierre dans le village de "La Roche"

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de son intention de continuer la création du Bourg de SAINT-GANTON pour maintenir les commerces et ce, en créant un cadre agréable à visiter au lieu-dit "La Roche".

Mr le Maire explique que cette action doit commencer par la sauvegarde de la pierre dans le village de "La Roche" qui deviendrait dans l'avenir "Le Bourg".

Mr le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur la présentation d'une plaquette dans le but de récolter des aides extérieures.

Dans le contexte actuel, une rénovation urgente de maisons nécessite une aide de la Commune pour décider le propriétaire à conserver cette pierre.

Il demande l'avis des membres du Conseil Municipal. Après avoir procédé à un vote à bulletin secret, le résultat est le suivant : 1 blanc - 1 contre - 9 oui

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour sauvegarder la pierre dans le village de "La Roche" et charge Mr le Maire de mener à bien cette décision.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 8 octobre 1996 à 20 heures 30

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le huit octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 3 octobre 1996

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, F. THIBAUT, G. VALENTIN, P. RICHARD

Absent : Mr E. LE BARH

Secrétaire : Mr P. RICHARD

Ordre du jour :

- * *Préparation Budget Supplémentaire 1996,*
- * *Choix d'un architecte pour l'opération "Dernier Café",*
- * *Décision pour étude de faisabilité de l'Opération "Dernier Café",*
- * *Création Commission de recrutement pour choix du commerçant,*
- * *Décision d'achat de terrain autour du local futur café,*
- * *Questions diverses.*

1 - Préparation Budget Supplémentaire 1996

Mr le Maire propose d'ajuster les comptes de la section de fonctionnement. En ce qui concerne l'investissement, ce dernier suggère de prévoir 500 000 F de plus au B.S. 96 pour l'opération "Dernier Café", pour les travaux du local et l'équipement du bar qui viennent en complément des 500 000 F portés au BP. Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit rencontrer Mr le Sous-Préfet pour une estimation des subventions à percevoir.

Un éventuel achat d'une vitrine réfrigérée pour le Relais des Mousquetaires est également prévue.

Un raccordement électrique va être réalisé pour le terrain de football et les vestiaires pour 3 859 F TTC. Le terrain de football étant auparavant raccordé sur la Salle des Fêtes.

2 - Choix d'un architecte pour l'opération "Dernier Café"

Après un appel à la concurrence, Mr le Maire donne lecture des propositions d'honoraires d'architectes arrivés en Mairie relatives à la réhabilitation d'une maison d'habitation pour la réalisation d'un "Dernier Café" sur la Commune à savoir :

* Mr BEUPERIN Joël de REDON	n'a pas donné suite
* Mr TURQUETY Joël de PLELAN LE GRAND	12,27 %
* SZKALUBA-DELAHAYE de BRUZ	9,50 %
* ART CONCEPT de LOHEAC	7,90 %

Il demande l'avis des membres du Conseil Municipal. Après avoir procédé à un vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

* TURQUETY	2
* SKALUBA-DELAHAYE	1
* ART CONCEPT	7

Le Conseil Municipal retient la proposition du cabinet d'architecture ART CONCEPT de LOHEAC, pour une rémunération de 7,90 % par sept voix sur dix et autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.

3 - Décision pour étude de faisabilité de l'Opération "Dernier Café"

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de demander une étude de faisabilité pour l'Opération "Dernier Café" auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cette opération est subventionnée à hauteur de 50 %.

4 - Création Commission de recrutement pour choix du commerçant

Des candidats se sont déjà faits connaître pour la prise en gérance du café. La Commission qui aura pour tâche de choisir et d'en retenir un seul est composée de :

- * Mr B. GEFFLOT, Maire,
- * Mr R. BOUREL, 1er Adjoint,
- * Mme T. TIGER, 2ème Adjoint,
- * Mme P. LAURENT, 3ème Adjoint,
- * Mrs E. LE BARH, J-C. PITAUT, et les membres non élus de la Commission Commerce et Artisanat,
- * un professionnel de la restauration,
- * un représentant du cabinet spécialisé en recrutement et test psychotechniques.

5 - Décision d'achat de terrain autour du local futur café

Pour donner une possibilité d'extension au bâtiment "café", Mr le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, un projet d'achat de terrain de 240 m² au nord du local et appartenant à Mr LEPICIER pour faire échange en partie avec un terrain de Mr René BAUDU situé derrière le futur local café.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable suite à cette proposition, charge Mr le Maire de mener à bien cette négociation et l'autorise à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à cette affaire.

6 - Questions diverses

Indemnité gardiennage Eglise

Mr le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser pour l'indemnité gardiennage Eglise la somme de 726,11 F pour l'exercice 1996.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de verser 726,11 F pour l'indemnité gardiennage Eglise pour l'exercice 1996. Crédit inscrit au C/6282 du Budget Primitif 1996.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 octobre 1996 à 16 heures

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le trente octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 24 octobre 1996

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, Mrs F. THIBAUT, G. VALENTIN, P. RICHARD

Excusés : Mme M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, E. LE BARH

Secrétaire : Mme M-J. TEMPLE

Ordre du jour :

- * *Présentation et vote du Budget Supplémentaire 1996,*
- * *Indemnité du Receveur,*
- * *Travaux au Calvaire des Ecoles,*
- * *Illumination de Noël,*
- * *Questions diverses.*

1 - Présentation et vote du Budget Supplémentaire 1996

Mr le Maire donne la parole à Mme LE GAC, Percepteur de PIPRIAC, Receveur Municipal, par intérim, pour la présentation du Budget Supplémentaire 1996 en M14 :

Section de Fonctionnement :

* Dépenses et recettes qui s'équilibrent à 205 234,00 F

Section d'Investissement :

* Dépenses et recettes qui s'équilibrent à 1 217 614,37 F

Après délibération, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Supplémentaire 1996 ainsi énoncé au niveau du Chapitre tant pour la Section de Fonctionnement que pour la Section d'Investissement.

Ensuite, Mr le Maire a procédé à la lecture du compte rendu de la dernière réunion du 8/10/96 et a informé l'assemblée des changements intervenus depuis leur dernière rencontre :

- * la négociation pour l'achat de terrain autour du local futur café suit son cours,
- * une table ronde est prévue le 8 novembre prochain pour l'opération "Dernier Café" pour faire une synthèse des différents éléments concernant ce dossier entre différents interlocuteurs à savoir : Sous-Préfet, Conseiller Général, D.D.E., D.A.S., Cabinet Art Concept, C.C.I., Mr HOMMEL...
- * l'étude de faisabilité établie par la C.C.I. pour la restauration du local café s'élève à 18 200 F HT soit une participation financière de 9 100 F HT par la C.C.I. et 9 100 F HT demandée à la Commune de ST GANTON.
- * à ce jour, 17 candidats ont répondu suite à l'annonce de recherche d'un candidat,
- * en attente de propositions pour la licence.

2 - Indemnité du Receveur Municipal

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal sa délibération en date du 15 septembre 1995, visée des services de la Sous-Préfecture le 19 septembre 1995, portant attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal.

Il précise que cette indemnité est acquise au Receveur pour la durée du mandat du Conseil Municipal mais doit faire l'objet d'une nouvelle décision de l'assemblée municipale en cas de changement de comptable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que Madame LEGAC Eliane, Chef de Poste de la Recette Perception de Chartres de Bretagne, a été désignée en qualité de Gérant Intérimaire à la Trésorerie de Pipriac, suite à la mutation de Madame Viviane ROBINO à Rochefort en Terre, jusqu'à la nomination d'un Chef de Poste, décide d'attribuer à Madame Eliane LE GAC, pour la durée de l'intérim ainsi qu'à Madame Viviane ROBINO, l'indemnité de conseil prévu par l'arrêté du 16 décembre 1983 ; proportionnellement au temps consacré à l'exercice de leur emploi.

3 - Travaux au Calvaire des Ecoles

Travaux du Calvaire proposés par la Commission Environnement :

Mr Pierre COTTAIS s'est proposé pour l'aménagement du Calvaire des Ecoles. La Commission Environnement et Tourisme s'est réunie le 22 octobre 1996 et propose de refaire la pelouse, d'agrandir les allées et petits massifs de fleurs (rosiers), de nettoyer la haie ou de la défaire (au choix), de proposer la création d'un parking, de conserver l'idée de busage pour les voitures...

Le Conseil Municipal accepte les idées évoquées ci-dessus par la Commission Tourisme et Environnement sauf la proposition de création d'un parking et l'idée de busage pour les voitures et autorise Mr Pierre COTTAIS et les bénévoles à contribuer à l'aménagement du Calvaire.

La Commission remercie Mr Pierre COTTAIS et Mr Jean LAURENT, membres de l'Association des Anciens Combattants qui ont apporté leur aide à l'aménagement du Calvaire.

Aménagement de la Chapelle Saint Mathurin :

De plus, la Commission Tourisme et Environnement propose :

une haie de palis côté route, un dallage jusqu'à la porte dans la mesure du possible, le nettoyage et désherbage à l'automne prochain, la suppression de quelques arbres, le busage avant l'arrivée et une signalisation, la pose de panneaux historiques de la Commune, le fléchage et les panneaux par le Pays d'Accueil de Vilaine.

Le Conseil Municipal retient ces propositions et demande un estimatif à la Commission afin d'inscrire une somme au BP 97.

Opération "Dernier Café"

La Commission Environnement et Tourisme souhaite conserver le chêne pour le nouveau café.

4 - Illumination de Noël

Mr le Maire annonce au Conseil Municipal qu'une somme de 5 000 F est prévue au BP 96 pour l'achat de guirlandes pour Noël. Le Conseil Municipal charge Mmes TIGER Thérèse et LAURENT Patricia, Adjointes au Maire, de faire ces achats de guirlandes dans la limite de l'inscription budgétaire.

5 - Questions diverses

** Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de PIPRIAC*

Mr le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal d'une délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Canton de Pipriac portant modification de l'article 2 "Environnement" de ses statuts afin de lui permettre d'assurer la maîtrise d'ouvrage relative à la construction et à l'exploitation de déchetteries, d'une part, puis d'effectuer des travaux d'intérêt collectif dans le cadre d'un nouveau chantier d'insertion pour assurer l'entretien et la mise en valeur d'espaces boisés, de sentiers, de plans d'eau, de sites protégés..., d'autre part.

Ensuite, il invite l'assemblée à se prononcer sur cette affaire qui émet un avis favorable aux modifications statutaires adoptées le 16 octobre 1996 par le Conseil de la Communauté de Communes du Canton de Pipriac.

UN SIECLE D'HISTOIRE DE BISTROTS

Fin de cette année 1996 : on vient de fermer le dernier bistrot à Saint-Ganton !

Faut-il en rester là ?

Nos habitudes ont-elles changé au point d'imaginer qu'on peut aujourd'hui se passer d'un bistrot ?

Mais, au fait, ça sert à quoi un bistrot dans un village ?

- à vendre de la boisson ?
- à boire un bon coup ?
- à se rencontrer ?
- à s'informer ?

Si c'est pour y vendre de la boisson, on peut aller à l'épicerie et boire chez soi.

Si c'est pour boire un coup, on peut aussi le faire chez soi ou n'importe où.

Mais existe-t'il un lieu où l'on puisse s'arrêter, discuter autour d'une table des dernières nouvelles, rencontrer quelqu'un que nous n'avons pas vu depuis longtemps, faire connaissance avec une personne dont on avait juste entendu parler ?

Et les enterrements, même s'ils sont tristes, n'ont-ils pas aussi l'intérêt d'y rassembler des familles, des amis, des anciens voisins ?

S'il n'y a pas un bistrot après la cérémonie pour nous y réunir, alors, où aller ?

Nulle part, chacun reprend son automobile pour rentrer à la maison pas plus riche d'informations qu'il ne l'était à son départ !

Nos ancêtres n'avaient pas la télé ou la radio, peu de journaux, et pourtant, ils en connaissaient des choses ! ...

Par contre, des bistrots, il y en avait ! Combien à Saint-Ganton ?

Alors, essayons de retrouver leurs traces.

Regardons ce tableau :

Ce tableau résume les informations recueillies jusqu'à ce jour. Néanmoins, il reste imprécis.

Si vous possédez des renseignements complémentaires , vous êtes invités à les communiquer à la mairie afin de développer la rubrique

"RETROSPECTIVE DU COMMERCE A SAINT-GANTON"

Au début de ce siècle, on dénombrait pas moins de sept bistrots. Alors, aujourd'hui, il semble important de déployer toute l'énergie nécessaire à la mise en place de notre dernier café du village.



Michèle LOUET

Époque Situations	LA ROCHE				Belle Abouette	
	Maison DELACOUR	Maison Albert Huelt.	Maison des Anglais	Maison * Charpentier Mlle Charpentier Hotel - Café	Maison André Badiguel	Maison en face Raymond. Messiot
1900						Maison Raymond. Messiot
1910		Mme Gravat dit "Jeanne Roux"	Francis Gaudichon dit. "Brisse" (né à la Ruissarie.)	André Badiguel (pau) Marié à. Tella Charpentier	Joseph Gaudichon (fils de Brisse).	Parthenay
1920	Francis Maison.					Léonie Ducloyer ou Francis Messiot.
1930						
1940	Francis Delacour ou Léonie Maison.	ALBERT Colombel ou Colasine. "Cher Titine"	Vente.	* La Maison Charpentier est de la maison actuelle dont le poign fait face à l'ancienne maison d'Albert Daniel.		
1950						
1960		Cessation				
1970	Jean Delacour					Raymond ou Madeleine.
1980	FERNANDE.					
1990	Cessation					Cessation.

OPERATION DERNIER CAFE

Commission Commerce et Artisanat Réunion du 22 août 1996

Les membres de la Commission ont mené une réflexion sur le bâtiment et les annexes du café, sur les critères de choix du candidat.

SUR LE BÂTIMENT :

Que le bâtiment soit bien mis en évidence de la voie publique par la démolition de la butte de terre et de l'arrachage de l'arbre, donnant possibilité de quelques places de voitures pour donner envie de s'arrêter.

Si agrandissement, plutôt en pignon et non devant.

SUR LES ANNEXES DU CAFE :

Restauration familiale, rapide et repas à thèmes le week-end.

La presse et le point info (Syndicat d'Initiative de la Commune et des Communes voisines)

Possibilité d'organiser des jeux (belote, palets, boules)

A l'étage, salle de jeux pour les jeunes

CRITERES DE CHOIX DU CANDIDAT :

Un couple connaissant bien la restauration et étant de la région, qu'il soit imaginatif, qu'il ait le sens du commerce, la capacité de gestion, la moralité, l'hygiène alimentaire et corporelle.

Commissions Bâtiment, Commerce et Artisanat Réunion du 14 novembre 1996

Présents : Mmes LOUET Michèle, TEMPLE Marie-Jeanne, LAURENT Patricia, TIGER Thérèse, Mrs GEFFLOT Bernard, BOUREL René, PITAUT Jean-Claude, BOURHIS Henri, LE BARH Eugène, THIBAUT Francis, BOULAIS Jean-Yves

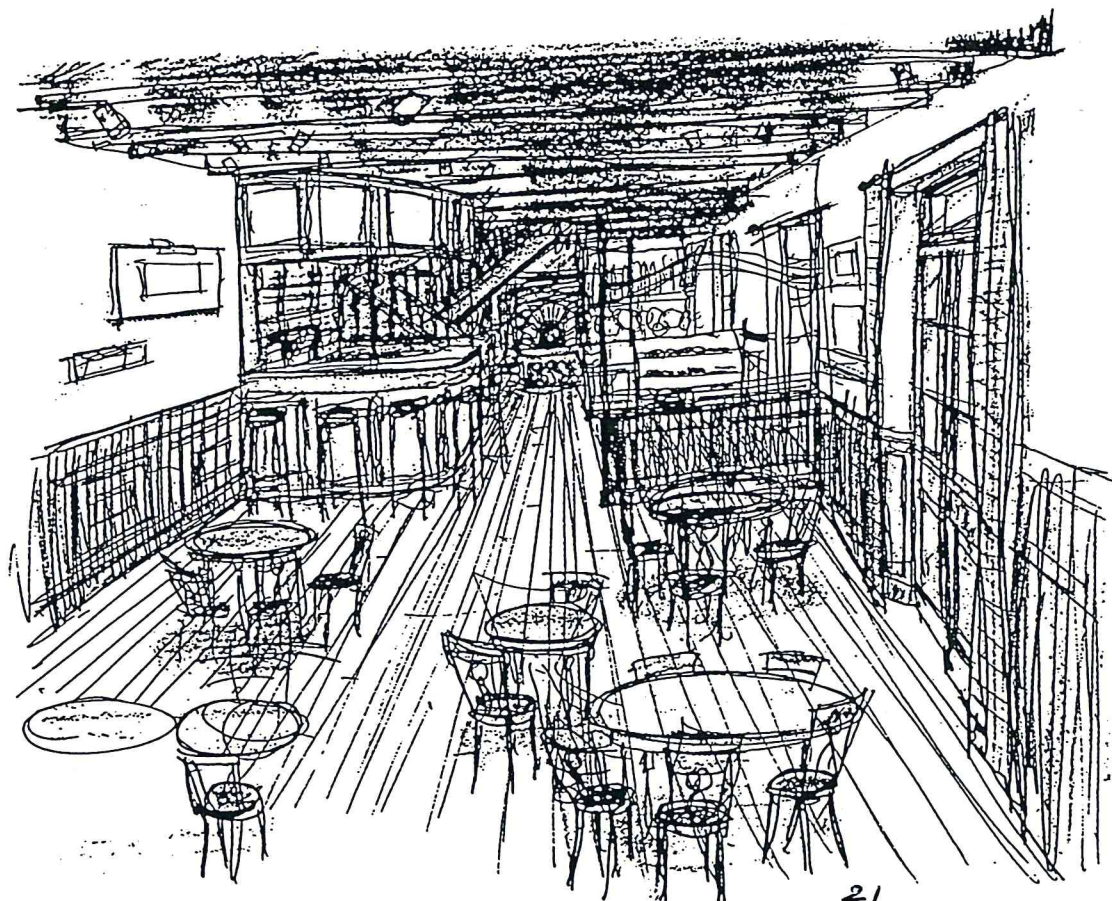
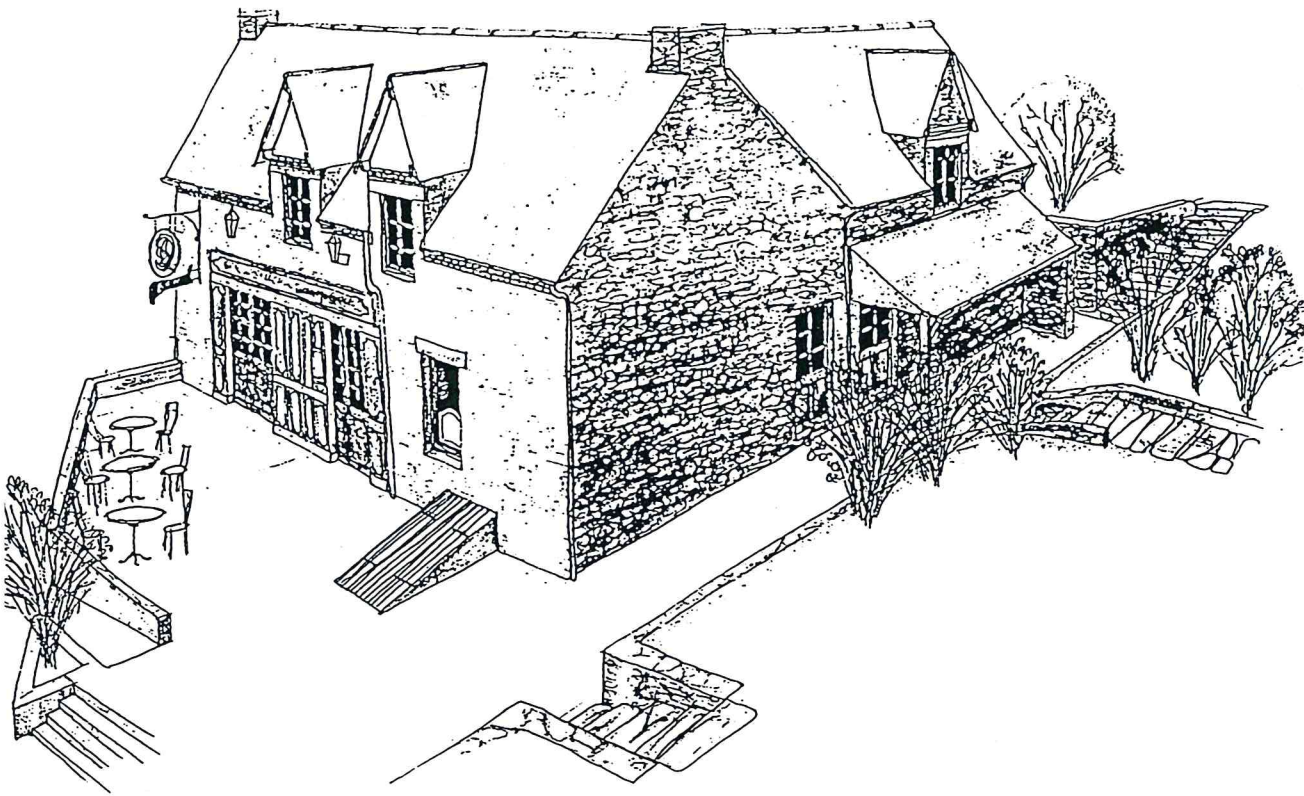
Les Commissions se sont réunies pour réfléchir et modifier la première proposition de plan de l'architecte.

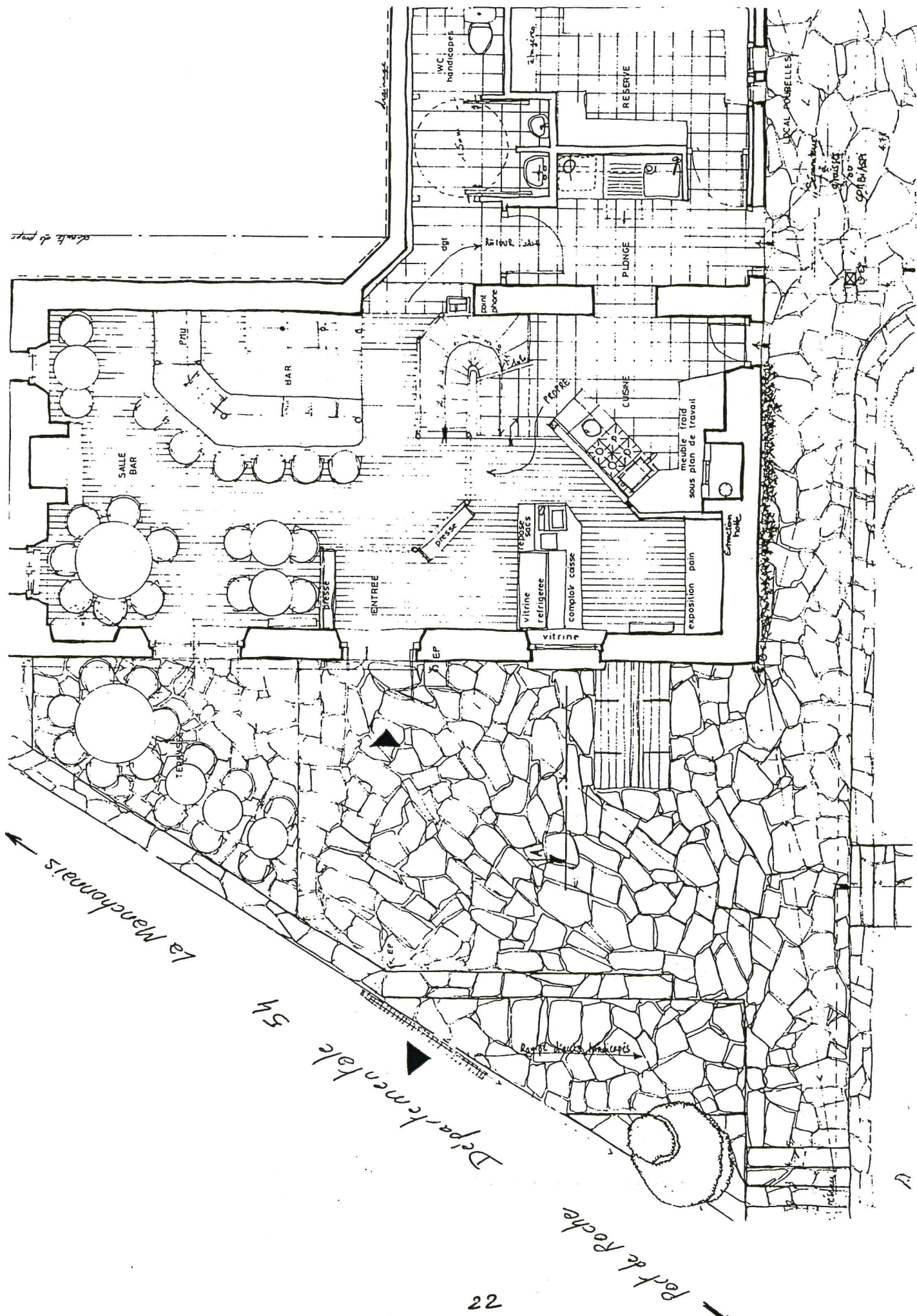
Monsieur le Maire a fait une petite rétrospective du sujet, sur l'éventuel achat de terrain à l'arrière, terrain appartenant à Monsieur René BAUDU et à Monsieur et Madame LEPICIER et sur l'avant projet du café.

LES SOUHAITS DE MODIFICATIONS :

- * l'intérieur en pierres et bois cela donne une impression froide, possibilité de faire un peu de crépi,
 - * un escalier intérieur pour descendre à la cave, mais difficulté de place,
 - * l'importance de la grandeur du bar, le réduire,
 - * la partie agrandissement plutôt avec toiture que terrasse, difficulté d'étanchéité,
 - * souhait d'une pièce privée au rez de chaussée plutôt qu'à l'étage,
 - * création d'un parking de 5 à 6 places,
 - * réduction de la terrasse à l'avant pouvant donner quelques places de voitures,
 - * une attention particulière lors du nettoyage des pierres en façade, le sablage rend la pierre poreuse,
 - * l'assainissement prenant une grande surface d'épandage, donc démolition d'une partie de la butte de terre, tout en conservant un peu de verdure ou arbuste côté est ou angle de terrasse,
 - * bien séparer le dépôt de pain du bar, prendre contact avec la D.A.S.S. sur les règles d'hygiène.
- (Voir plans ci-joints)

PLANS DE L'ARCHITECTE ART CONCEPT DE LOHEAC





SENTIERS PEDESTRES

Au sein du Canton et même au-delà, il a été conduit une réflexion pour promouvoir la découverte ou redécouverte du patrimoine végétal, architectural, une harmonisation et coordination entre les Communes concernées.

Suite à cette réflexion, il en est ressorti une association connue sous le nom "De l'Aff à la Vilaine" regroupant les Communes de BRUC/AFF, SIXT/AFF, PIPRIAC, SAINT-GANTON, QUELNEUC, SAINT-JUST, LANGON et GUIPRY-MESSAC.

Un travail a déjà été réalisé sur certaines Communes : création de circuits avec balisage. A SAINT-GANTON, un travail a déjà été réalisé et proposé au travers du topo-guide (réalisation APAR). Ce travail pourrait être poursuivi par une meilleure signalisation et autres. C'est pourquoi, la municipalité fait appel à des personnes ou à des associations bénévoles pour conduire ce projet. N'hésitez pas à contacter la Mairie.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION VESTIAIRES DE FOOTBALL

Cette réalisation est terminée et fonctionnelle depuis début octobre ; ces travaux ayant commencé début juin. Le maître d'oeuvre, Monsieur TURQUETY, ainsi que tous les artisans ont su mettre tous les moyens pour réaliser au plus vite ces travaux pour que nos jeunes puissent utiliser ces vestiaires tant attendus.

Ces travaux ont été réalisés par :

<i>ARTISANS</i>	<i>Montant H.T.</i>
------------------------	----------------------------

**** Gros oeuvre :***

SARL LAMPRIER du Grand Fougeray	124 944 F
---------------------------------	-----------

**** Charpente-Couverture-Menuiserie***

SARL BODIGUEL-GAUVIN de ST GANTON	40 411 F
-----------------------------------	----------

**** Electricité***

Claude RIALLAND de ST JUST	16 220 F
----------------------------	----------

**** Plomberie-Sanitaire***

Bernard PAVOINE de LOHEAC	36 208 F
---------------------------	----------

**** Carrelage-Faïence***

LBS LEGENDRE de ST SULPICE DES LANDES	23 289 F
---------------------------------------	----------

**** Peinture***

Pierrick PLESSIS de LANGON	16 230 F
----------------------------	----------

S'ajoutent les *branchements eau et électricité*

soit un montant total HT	257 302 F
---------------------------------	------------------

<i>Subvention du Conseil Général</i>	<i>118 036 F</i>
--------------------------------------	------------------

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 - LE REPAS ANNUEL

Contrairement aux années passées, le repas annuel du C.C.A.S. s'est déroulé cette année au Restaurant des Landes à SAINT-JUST. Soixante treize personnes y assistaient dont cette année les membres du CCAS accompagnés de leurs conjoints.

L'apéritif, offert par le CCAS, était servi à la Salle des Fêtes, ainsi que le champagne, en fin d'après-midi, offert par le CCAS et les personnes de plus de 80 ans, dont le repas était gratuit comme à l'habitude.

L'ambiance était au rendez-vous, l'animation assurée cette année, par Géraldine.

Les personnes de plus de 80 ans et plus ne pouvant se déplacer se sont vues remettre un colis.

2 - TRANSPORT

Le C.C.A.S. a entamé une réflexion sur l'achat éventuel d'un véhicule pour la Commune. Celui-ci serait mis au service des personnes âgées désirant se déplacer. Il pourrait également faire office de transport pour les enfants fréquentant la maternelle.

Le C.C.A.S.,

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Les membres de l'Association Foncière de Remembrement de SAINT-GANTON se sont réunis le 18 octobre 1996, sous la présidence de Monsieur Henri RICHARD. Messieurs Bernard GEFFLOT, Maire et René BOUREL, Adjoint au Maire, Responsable de la Voirie y étaient conviés.

Une réflexion a été menée sur les chemins d'exploitation et les différents passages à l'intérieur des villages pouvant être repris par la Commune.

Après discussion, les membres de l'A.F.R. ont accepté à l'unanimité cette proposition qui sera revue lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Comme tous les ans, l'entretien des chemins, le débroussaillage ainsi que le nettoyage des ruisseaux ont été effectués.

A. D. M. R. 35

L'assemblée générale de l'A.D.M.R., secteur de PIPRIAC s'est tenue le 20 novembre 1996, salle du Collège rural, route de Beslé ; bonne participation des aides à domicile.

Sujets abordés : *formation des aides à domicile,
 *avenir des services dans le cadre du maintien des
personnes âgées et dépendantes le plus longtemps possible à leur
domicile.

*halte garderie parentale pour enfants de 3 mois à 3 ans avec participation des parents par alternance.

Le projet est bien avancé et l'ouverture est prévue pour début 1997.

Pour tous renseignements :

permanence Mairie de PIPRIAC - Tél : 02.99.34.42.87

lundi, jeudi, vendredi de 9 à 12 heures

mardi après-midi de 14 à 17 heures

avec Béatrice et Christiane.

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Monique BELLESOEUR

Vice-Présidente : Jacqueline BOCH

Secrétaire : Marie BLIN

Trésorier : Armand MARTIN

MEMBRES -

Pour les familles Marie MOISON Tél. : 02.99.34.44.99

Télé-alarme Jean-Yves LEVESQUE Tél 02.99.34.31.71

Marcelle JAUMIER, Marie-Thérèse SARRAZIN, Gabrielle BAUDU,

Nombres d'heures effectuées du 1er janvier au 31 octobre 1996-
secteur PIPRIAC

- mandatement	10.852 heures 65
---------------	------------------

- aide à domicile	4.069 heures 25
-------------------	-----------------

ou aide ménagère

- familles	1.006 heures 55
------------	-----------------

POUR SAINT-GANTON

- mandatement	1.793 heures 65
---------------	-----------------

- aide à domicile	178 heures 50
-------------------	---------------

- famille	21 heures 75
-----------	--------------

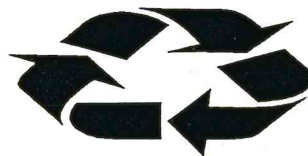
TOTAL : 1.993 heures 20

Gabrielle BAUDU

QUE DEVIENNENT VOS ORDURES MENAGERES ???

SMICTOM du NAR

E. LE BARH



Jusqu'ici je vous ai parlé de la composition du Smictom du NAR, puis de ce que devenait votre poubelle depuis votre domicile au centre d'enfouissement de Guignen.

Je crois qu'aujourd'hui, il va falloir vous entretenir un peu du futur, car celui-ci est très proche.

Actuellement le centre d'enfouissement de Guignen se remplit. Mais nous avons dans un avenir prochain deux impératifs à assumer.

- 1) Le site n'étant pas éternel lorsqu'il sera plein il faudra trouver une autre solution.
- 2) La loi du 13 Juillet 1992 nous informe qu'en 2002 ne seront enfouis que les "déchets ultimes", ou déchets de déchets. Ceci va enraciner une modification de nos habitudes afin de préserver l'environnement et le surcoût.

Pour réagir à ces impératifs nous n'avons pas grand choix.

- 1) Il va falloir remplir le centre de Guignen le plus doucement possible pour lui donner une durée de vie jusqu'à la solution de remplacement.
- 2) La solution de remplacement va passer par un regroupement de plusieurs Syndicats pour pouvoir obtenir un coût d'exploitation le plus bas possible.

Actuellement nous nous dirigeons vers un **tri de valorisation à la source** par des déchetteries, et des ramassages séparés qui a pour but d'avoir un minimum de déchets à traiter.

Car le coût du traitement pour être au norme de 2002 va être multiplié par 4, d'où la nécessité de réagir dès maintenant.

Dans un premier temps il va être mis en place **une collecte de papier séparé** comme il est fait actuellement pour le verre. Lors de sa mise en place vous serez prévenu en temps utile.

Pour la solution de remplacement un Syndicat d'étude va être mis en place. Il regroupera des Syndicats d'Ille et Vilaine, du Morbihan, de la Loire Atlantique et du Maine et Loire.

Faisant parti du Syndicat d'étude je vous tiendrai au courant de l'évolution et de la composition de celui-ci.

Je vous souhaite une bonne et heureuse Année 1997 à vous et vos familles.

LA PAGE DE L'ENVIRONNEMENT

Rares sont les jours où les médias n'utilisent pas le mot environnement pour nous informer des problèmes qui en découlent.

C'est pourquoi nous ouvrons cette rubrique qui évoquera les problèmes environnementaux dans le sens des rapports de l'homme avec son milieu et support de vie naturel.

Nous sommes au sommet de ce qui a été créé sur terre et puissants pour agir sur les milieux dits intérieurs.

Nous usons de ce pouvoir mais, ne connaissant pas tous les mécanismes de la machine Terre, nous "bricolons" souvent avec des conséquences néfastes sur les principaux milieux :

- * l'air,
- * les sols,
- * l'eau,
- * les mondes de la vie dont nous mêmes.

L'ignorance, la trop grande connaissance, le goût de l'argent ou de la gloire, de simples obligations sociales font de nous tous des pollueurs.

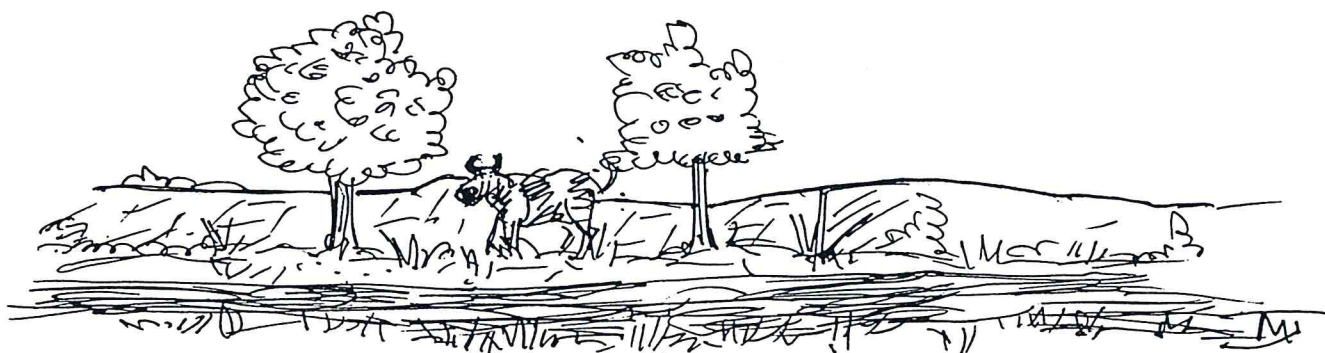
Si cette rubrique pouvait nous ouvrir les yeux et améliorer nos comportements, si au moins elle pouvait nous garder de la plus grave pollution à savoir la résignation face à cette dernière...

Nous pouvons en préalable retenir ces deux maximes :

NOUS N'AVONS QU'UNE SEULE TERRE

(si nous scions la branche unique de l'arbre où nous sommes installés...)

NOUS N'HERITONS PAS DE LA TERRE DE NOS PARENTS, NOUS L'EMPRUNTONS A NOS ENFANTS.



CONSEIL PASTORAL DE PAROISSE

DOYENNE de PIPRIAC - Horaire des MESSES du 1^{er} Novembre 1996 au 11 Mai 1997

DATES	PIPRIAC	LOHEAC	LIEURON	St-GANTON	St-JUST	BRUC S/AFF	SIXT S/AFF
24-25 Décembre "Noël"	21h. Veil. 11 h.	20 h. "Veillée"	11 h.	9 h.15	9 h.15	11 h.	20 h. "Veillée"
28-29 Décembre	11 h.	19 h.	9 h.15		19 h.	11 h.	9 h.15
4-5 Janvier	11 h.	9 h.15	19 h.	9 h.15	11 h. A.D.A.P.	19 h.	11 h.
11-12 Janvier	11 h.				9 h.15		19 h.
18-19 Janvier	11 h.	19 h.	9 h.15	11 h.		19 h.	9 h.15
25-26 Janvier	11 h.	9 h.15	19 h.		19 h.	9 h.15	11 h.
1 ^{er} -2 Février	11 h.	11 h. A.D.A.P.		9 h.15	9 h.15	11 h.	19 h.
8-9 Février	11 h.	19 h.	9 h.15		11 h.	19 h.	9 h.15
15-16 Février	11 h.	9 h.15	19 h.	9 h.15	19 h.	11 h. A.D.A.P.	11 h.
22-23 Février	11 h.					9 h.15	19 h.
1 ^{er} -2 Mars	11 h.	19 h.	9 h.15	11 h.	19 h.		9 h.15
8-9 Mars	11 h.	9 h.15	19 h.		9 h.15	19 h.	11 h. "A.D.A.P."
15-16 Mars	11 h.		11 h. A.D.A.P.	9 h.15	11 h.	9 h.15	19 h.
22-23 Mars "Rameaux"	11 h.	19 h.	9 h.15	11 h.	19 h.	11 h.	9 h.15
29-30 Mars "Pâques"	21h. "Veil." 11 h.	11 h.	9 h.15	9 h.15	11 h.	21 h. "Veillée"	9 h.15
5-6 Avril	11 h.	9 h.15	19 h.	9 h.15	11 h. A.D.A.P.	19 h.	11 h.
12-13 Avril	11 h.				9 h.15		19 h.
19-20 Avril	11 h.	19 h.	9 h.15	11 h.		19 h.	9 h.15
26-27 Avril	11 h.	9 h.15	19 h.		19 h.	9 h.15	11 h.
3-4 Mai	11 h.	11 h. A.D.A.P.		9 h.15	9 h.15	11 h.	19 h.
7-8 Mai "Ascens."	11 h.	19 h.	9 h.15		11 h.	19 h.	9 h.15
10-11 Mai	11 h.	9 h.15	19 h.	9 h.15	19 h.	11 h. "A.D.A.P."	11 h.

VIE ASSOCIATIVE



La gym. ' La Dynamique'

Notre association a repris ses cours le 10

Septembre avec 23 adhérentes soit un plus

de 4 personnes par rapport à l'autre saison.

Comme l'an passé nous vous avons proposé un

repas le 19 Octobre. Cette année nous avons fait

préparer un osso-bucco, 80 personnes présentes

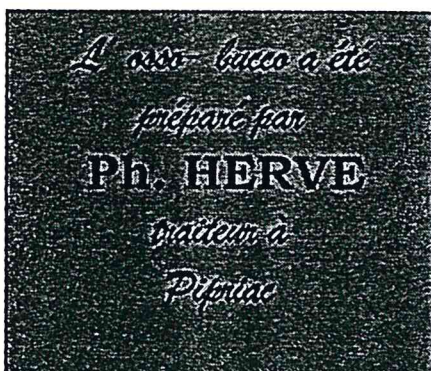
ont apprécié le menu et la soirée dansante

et nous les remercions.

L'équipe la "Dynamique" vous souhaite

Un Joyeux Noël

et Une Bonne Année pour 1997



la secrétaire : M. Th. Le Barh

TENNIS-CLUB DE SAINT-GANTON

L'association se prépare pour organiser la saison 1997.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer le renouvellement du tournoi et ses festivités habituelles.

Notre assemblée générale se tiendra au printemps (voir calendrier ci-dessous). Si vous êtes intéressé, soit pour jouer, soit pour participer à la vie associative, vous pouvez contacter Philippe LOUET au 02.99.08.61.73 le week-end.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président,

Philippe LOUET

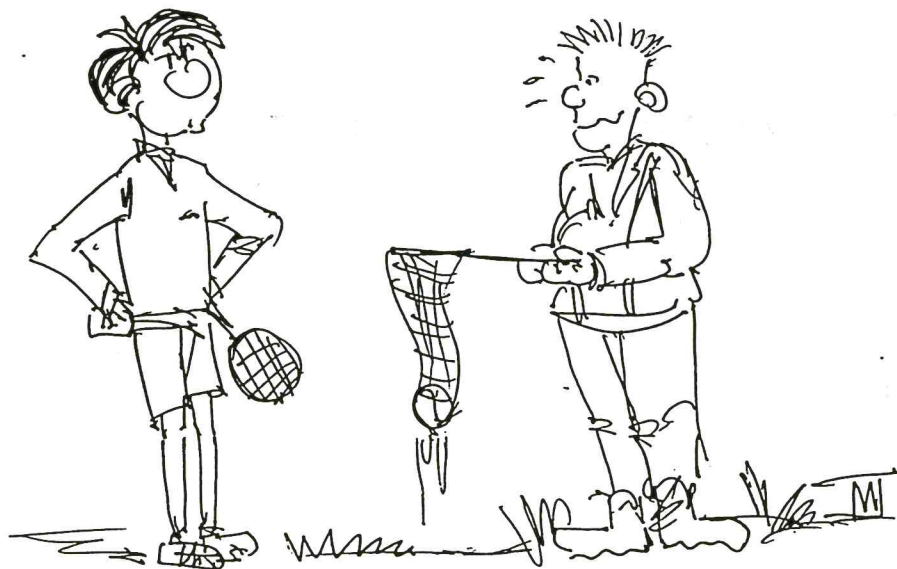
SAISON 1997

Dates à retenir :

* SAMEDI 25 JANVIER , à 17 heures, salle polyvalente
Galette des rois offerte aux adhérents et sympathisants du club.
(inscriptions au Relais des Mousquetaires ou chez les membres du bureau le 18 janvier au plus tard)

* SAMEDI 5 AVRIL , à 17 heures, salle polyvalente
ASSEMBLEE GENERALE
et préparation du tournoi 1997.

* SAMEDI 28 JUIN, à 20 heures, salle polyvalente,
Buffet de clôture du tournoi 1997 et soirée dansante animée par
PETER RENALDI.



COMITE DES FETES

Le 7 Juillet, pour le 10^è anniversaire de cette journée détente, 115 pêcheurs s'étaient donnés rendez-vous à l'Etang de Belle Perche pour titiller la truite.

L'après-midi, 26 équipes se sont affrontées aux palets.

Pour ce 10^è anniversaire, nous avons procédé au tirage d'un lot surprise et le hasard a fait que le gros lot revienne à un fidèle de nos concours.

Le 14 Août, notre soirée dansante animée par CERANIC (Rachel, notre accordéoniste Saint-Gantonnoise et ses deux compagnons Cédric et Nicolas) a été très réussie, l'ambiance était bonne, merci encore à tous les trois.

Le bénéfice réalisé dans ces activités nous donne la possibilité d'organiser un arbre de Noël pour les enfants de la commune. Cette année, il aura lieu le

21 décembre à 14 h.30 à la Salle des fêtes

La troupe ZYGOMATIC nous permettra de passer un agréable moment en attendant le Père Noël.

Pour pouvoir continuer cette organisation d'un arbre de Noël, nous débuterons l'année par un

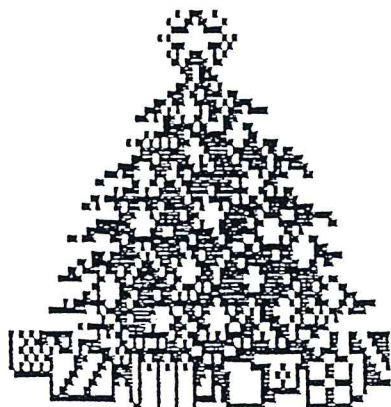
CONCOURS DE BELOTE

le 1^{er} février 1997.

Nous comptons sur votre participation à tous.

Nous remercions les bénévoles qui, tout au long de l'année, nous aident à organiser ces manifestations.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour 1997.



Pour le Bureau,

Jacqueline BOULAIS

CERCLE ETERNELLE JEUNESSE

Lorsque vous lirez ce bulletin, le Cercle de "L'ETERNELLE JEUNESSE" aura soufflé sa première bougie. Pour fêter cet anniversaire, le Vendredi 13 Décembre, nous nous sommes retrouvés une quarantaine pour un bon déjeuner au Restaurant "La Gibecière" à LOHEAC suivi d'une visite au Musée de l'Automobile.

S'il fallait faire un bilan "d'activité" de cette première année, nous pourrions avancer, avant toute chose, le plaisir et l'assiduité à nos mardis mensuels récréatifs toujours d'environ 35 personnes. Chacun joue, discute, s'amuse et apprécie la collation proposée.

Aux "Mardi" d' Octobre et de Novembre, les dames ont entrepris, sous la conduite de la monitrice Marie, la confection de boules et bougeoirs décoratifs pour les tables de fêtes à venir. Même les Messieurs étaient intéressés et donnaient à l'occasion un "coup de main" au découpage des rubans (n'est-ce-pas Moïse ?). L'année prochaine, dans ce domaine, nous verrons plus grand et nous nous y mettrons plus tôt !

Après les congés d'été, nous avons aussi fait notre rentrée avec, le jeudi 3 Octobre, la visite commentée du Musée de la Batellerie à REDON. Sur le chemin du retour, nous avons fait une halte à la Boulangerie CARIO de RENAC où une superbe dégustation de produits-maison nous a été offerte ; Mr et Mme CARIO ont saisi cette occasion pour faire un joli cadeau à Fernande DELACOUR qui, nouvelle adhérente de notre Cercle, faisait sa première sortie avec nous. Mr le Maire nous avait fait le plaisir de sa présence et photo a été faite de ce moment très amical.



Vous lirez, par ailleurs, le compte-rendu du Repas des Anciens organisé, tous les ans, par le C.C.A.S., auquel nous avons participé très nombreux. A cette occasion, pour les remercier, nous leur avons offert notre chanson dont vous trouverez, ci-après, les paroles :

(sur l'air de "La Madelon")

*A Saint-Ganton, un certain mois de Décembre,
Un Cercle est né, nous avons cherché un nom,
On s'interpelle et on consulte ses membres,
Cré nom de nom, comment l'appelera-t-on ?
"Eternelle Jeunesse", il se nomme,
Ca sonne comme un gai refrain
Que tous en chœur, comme un seul homme,
Nous entonnons avec entrain*

*Avec nous, les amis,
Vous chanterez aussi
La joie que nous avons de nous trouver ici !*

*Vivons toujours l'"Eternelle jeunesse"
Et oublions tous nos petits soucis,
Partageons nos jeux dans l'allégresse
Quand nous sommes réunis.
Que nos ans nous apportent la sagesse
Et nous braverons le temps qui s'enfuit,
Nous ferons, à défaut de prouesses,
Ces p'tits riens qui font rire la vie !*



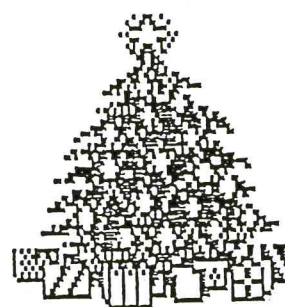
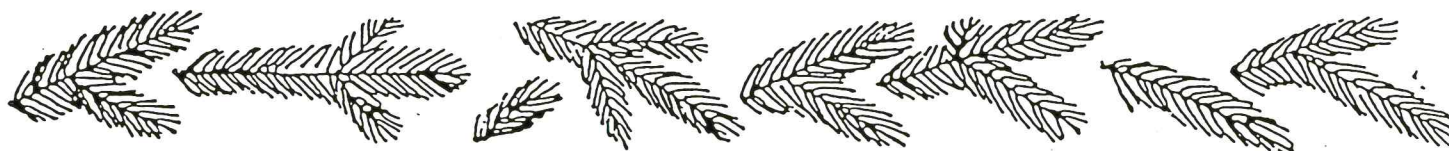
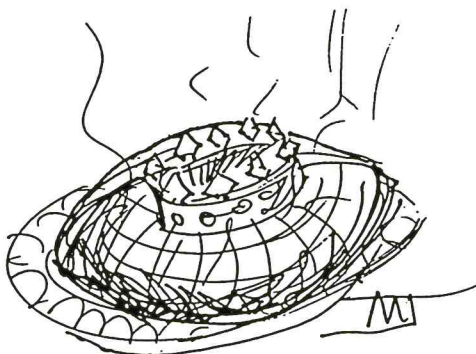
*Cette photo montre la chorale qui,
ce dimanche 13 octobre, après un faux départ,
a bien réussi son interprétation.*

L'année 1997 débutera par notre Assemblée Générale (date non encore fixée à ce jour) avec la traditionnelle galette des Rois.

Cette nouvelle année avançant à grands pas et puisque le temps des voeux est là, nous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 1997 à toutes et tous.

La Secrétaire,

Marie-Pierre BOURHIS



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens Combattants se sont réunis le dimanche 10 novembre 1996.

La journée a commencé par une messe, en mémoire de tous ceux qui nous ont quitté, puis une gerbe de fleurs a été déposée au "Calvaire" Monument aux Morts.

Ensuite, un vin d'honneur a été servi à la Salle Polyvalente de SAINT-GANTON.

Enfin, tous se sont retrouvés à SAINT-JUST pour déjeuner.

A.P.A.R. ACTIVITES

THEATRE : NOUS SOMMES REPARTIS ...

En effet, comme les années passées, avec la chute des feuilles, l'équipe de théâtre est "entrée en répétitions" chaque semaine pour mettre au point trois pièces, deux interprétées par les jeunes :

"Le géant aux chaussettes rouges"

et

"L'Annonce", textes de Pierre GRIPARI

et celle des adultes intitulée "Bonjour Clara", comédie en deux actes de J. BARON.

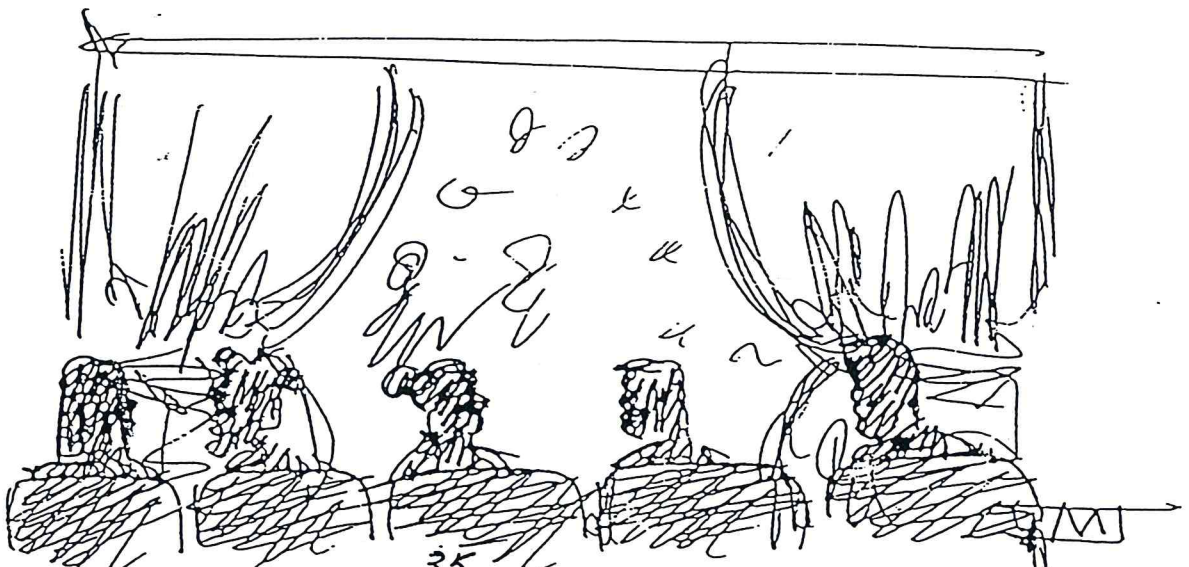
En perspective, à coup sûr, de quoi se divertir !

Il est encore à noter, cette année, la motivation des jeunes comédiens à s'investir dans cette discipline. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de ce mode d'expression qui donne une aisance dans le parler et facilite la communication.

Pour votre plaisir et le nôtre, notez dès à présent les dates des représentations qui sont fixées au :

- * Samedi 8 Mars 1997*
- * Dimanche 9 Mars 1997*
- * Vendredi 14 Mars 1997.*

Robert TIGER



BIBLIOTHEQUE

Septembre, à la Bibliothèque, c'est aussi la rentrée avec de nouveaux achats de romans pour les adultes, le passage du bibliobus qui dépose son lot de bandes dessinées enfantines ou de livres de recettes pour les mamans.

Avec la nouvelle subvention municipale, la bibliothèque a souscrit deux abonnements : " J'aime lire " qui a la faveur des enfants dès le C.P. et " PRIMA ", revue qui peut être empruntée par tous.

Cette année, les bénévoles ont voulu marquer "Le Temps des Livres" au mois d'Octobre (animation nationale) et ils se sont associés à la Bibliothèque de ST-JUST pour monter une lecture-spectacle. La troupe du théâtre et Patrice PARHAL ont emballé les spectateurs lors de leur prestation clownesque et, au cours d'un après-midi de contes qui a suivi, les enfants (ainsi que leurs parents) se sont régalés en écoutant des histoires d'ours !

LE CENTRE AERE

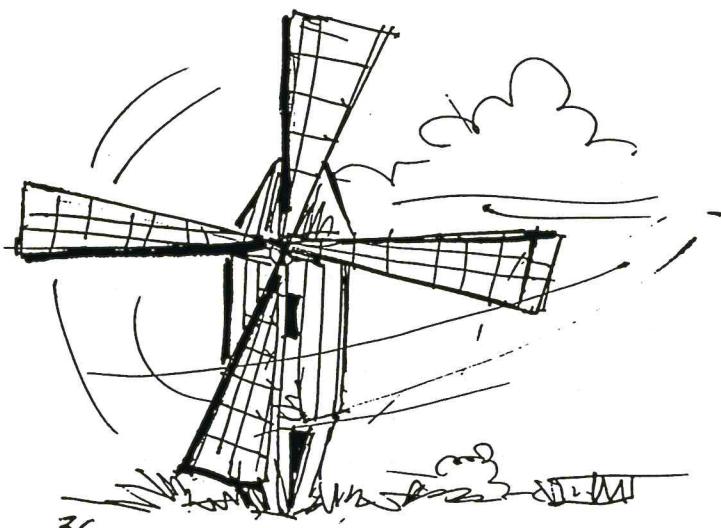
"La Belle Alouette" a, cet été encore, été égayée par les musiques, les chants et danses du centre aéré. Géraldine et son accordéon ont fait danser la polka à une trentaine d'enfants fidèles à Saint-Ganton.

L'équipe a proposé différentes activités durant quinze jours : moulins à vent ou balles de jonglage, course d'orientation dans les bois ou jeux de pistes sur les chemins de la commune.

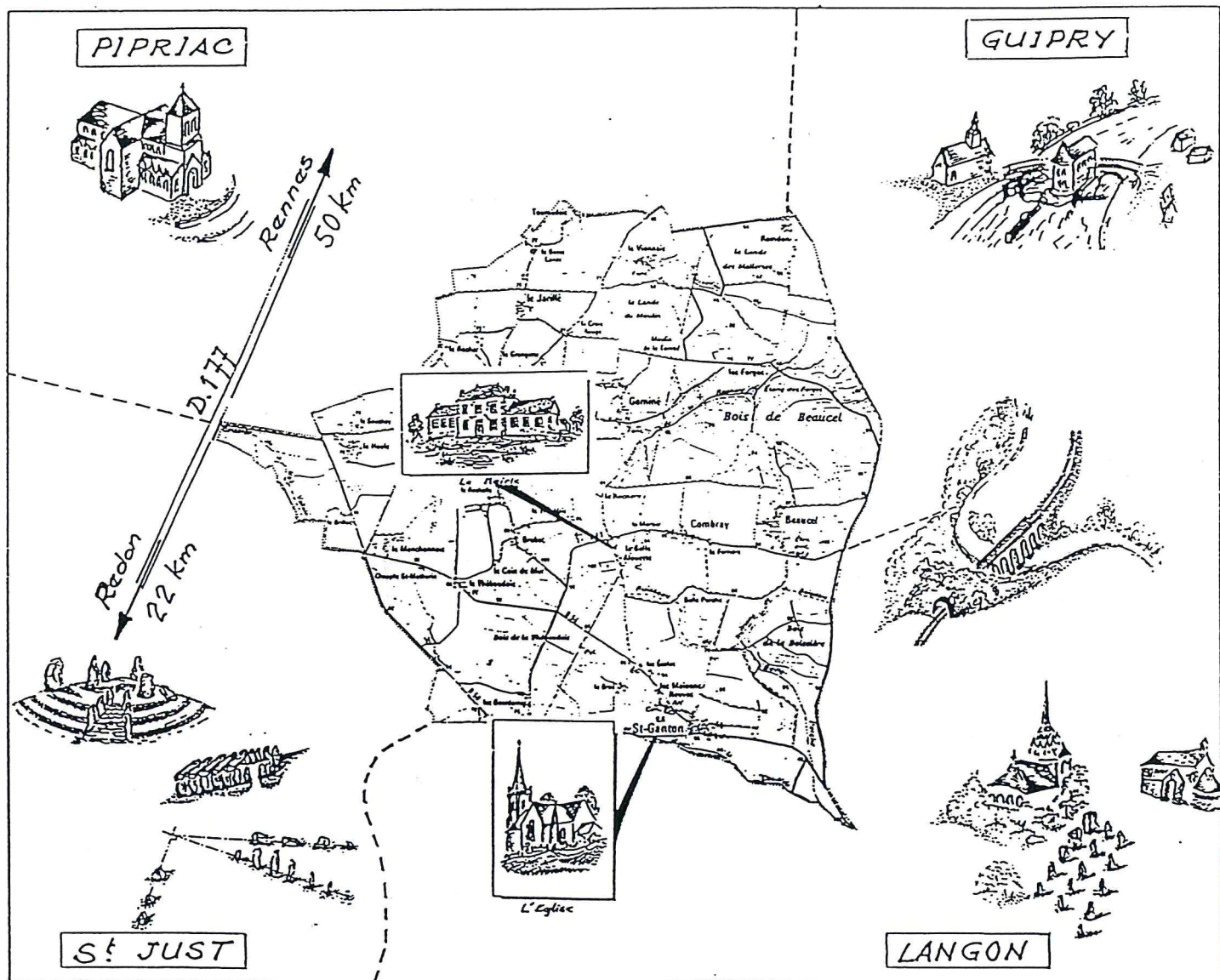
Grâce au dynamisme de l'Office Inter-cantonal des Sports, aux bénévoles de l'A.P.A.R. et aux jeunes animateurs, le Centre aéré reste un rendez-vous important pour les enfants de la Commune et aussi pour leurs parents qui trouvent-là un moyen agréable d'occuper les après-midi de leurs petits

A bientôt donc.

Françoise MAO-LE LAY.



Il était une fois,
en Pays de Vilaine ...



... ou l'histoire de :

St - GANTON

Article rédigé par l' A.P.A.R.
(Association Pour l'Animation en milieu Rural)

IL ETAIT UNE FOIS ...

OU L'HISTOIRE DE SAINT-GANTON

Dans les précédents articles, nous avons relaté l'histoire de deux chapelles voisines que sont ST-MATHURIN et ST-CORNELY. Ceci nous amène naturellement à poursuivre notre découverte sur

LE CHEMIN DES CROIX

Ces repères, parfois très anciens, jalonnent encore nos routes même si, aujourd'hui, elles sont remplacées par des milliers de panneaux publicitaires, croyances des temps modernes au dieu "consommation".

Bien que notre commune soit petite, il est intéressant de comparer deux périodes : le début du XIX^e siècle au moyen de cadastre Napoléonien et celle fin du XX^e siècle. On peut ainsi mesurer l'évolution des mœurs et des croyances. Au XIX^e siècle, on comptait 16 croix. Aujourd'hui, il y en a huit. Ce recensement incite également à s'intéresser à la toponymie.

On relève ainsi le souvenir des Templiers (La Croix Rouge), le Moyen-âge (la croix du cimetière estimée du XV^e siècle), la Révolution (la croix du Brillac), la Mission de 1868 (le Calvaire ou Monument aux morts). Mais il y a également un souvenir très fort et parfois très lointain d'ex-voto apporté par les croix de famille dont cinq sont encore visibles. Exceptée la croix du cimetière, leur style est, en général, très simple. Leur matériau varie du schiste (pierre locale) au granit en passant par le ciment , le grès ou le bois.

Ce recensement peut comporter des oublis. Nous remercions vivement celles et ceux qui apporteront des précisions complémentaires.

Sources :

- Itinéraires pour aujourd'hui avec 50 croix anciennes - Canton Maure de Bretagne -1991- de R. BLOT, J. BOIXEL et J.Y. LE BORGNE
- Les bretons et Dieu - Association Buhez - Ed. Ouest-France 1985
- La vie diocésaine /Rennes N° 6 - Mars 92- Père Roger BLOT
- Calvaires de Loire-Atlantique - A. POULAIN - Revue Le Lian -Sept.87
- Dastum N° 8 - Les croix - A. POULAIN - 1984.

LE CADASTRE NAPOLEONNIEN

Le cadastre Napoléonien de SAINT-GANTON a été terminé le 12 Mars 1831.

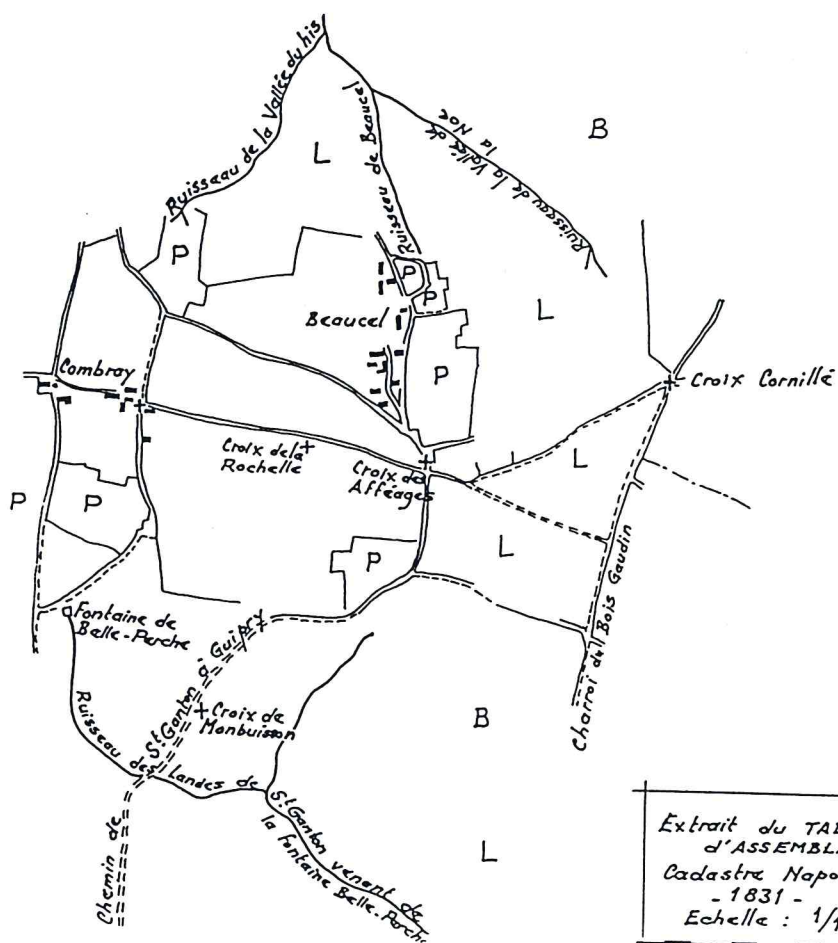
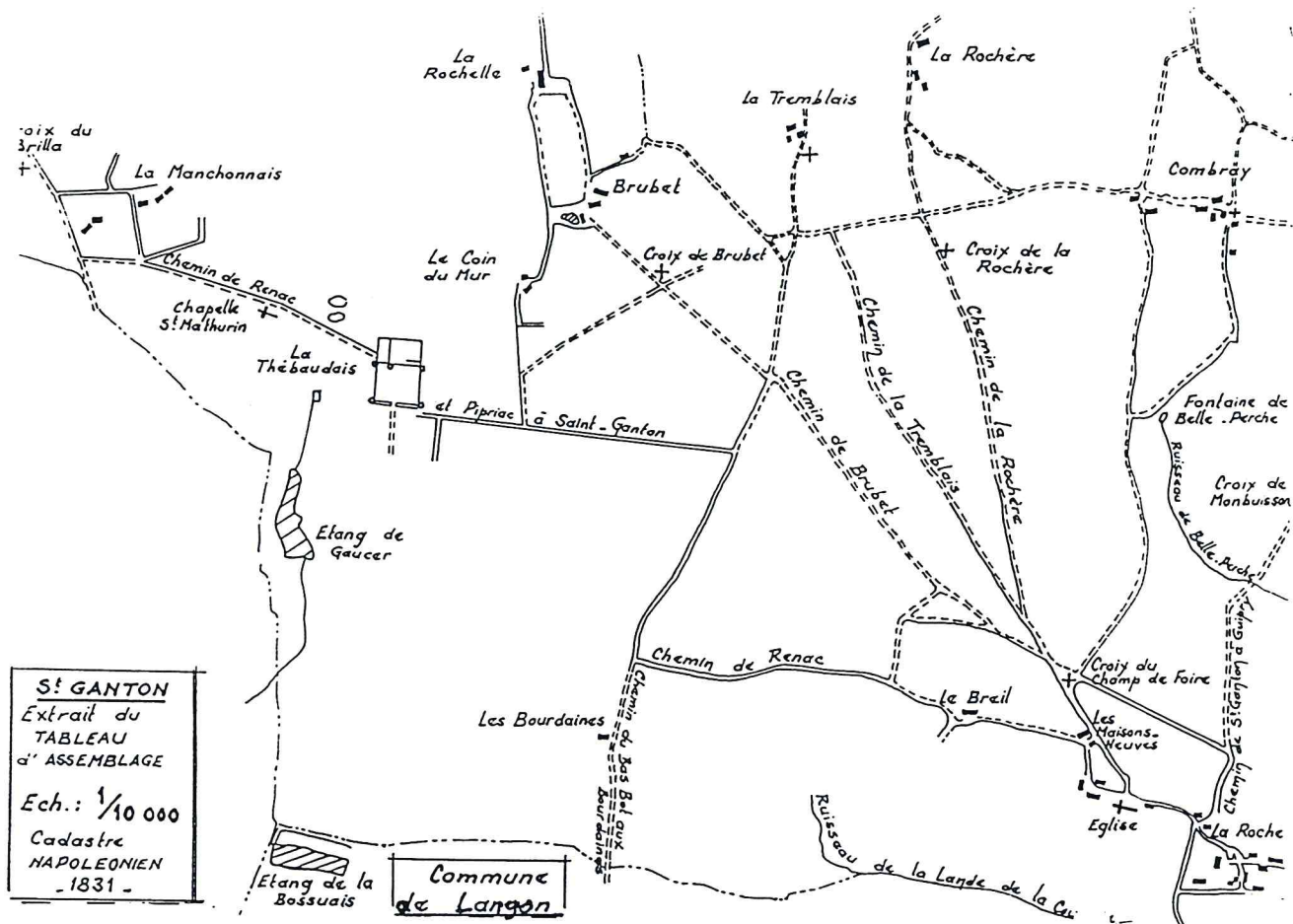
Sur la planche d'ensemble, on dénombre seize croix dont :

*** Onze sont mentionnées :**

- | | |
|---|---|
| - Croix du Brillac | - Croix Rouge |
| - Croix de la Vallée | - Croix de la Rochère |
| - Croix de Brubet | - Croix du Champ de Foire |
| - Croix de la Rochelle
(près de Beaucel) | - Croix des Afféages
(près de Beaucel) |
| - Croix de Monbuisson | - Croix Cornillé (limite est
St-Ganton/Guipry) |
| - Croix d'Erché (limite nord Saint-Ganton-Pipriac à proximité de la Vionnais) | |

*** Cinq autres sont représentées mais non mentionnées :**

- | | |
|---|------------------------|
| - Croix de Combray | - Croix de la Vionnais |
| - Croix de Gominé | - Croix de l'Eglise |
| - Croix de la Touraudais (limite nord St-Ganton /Pipriac) | |



INVENTAIRE DES CROIX - NOVEMBRE 1991

(photos du 26 novembre 1991)

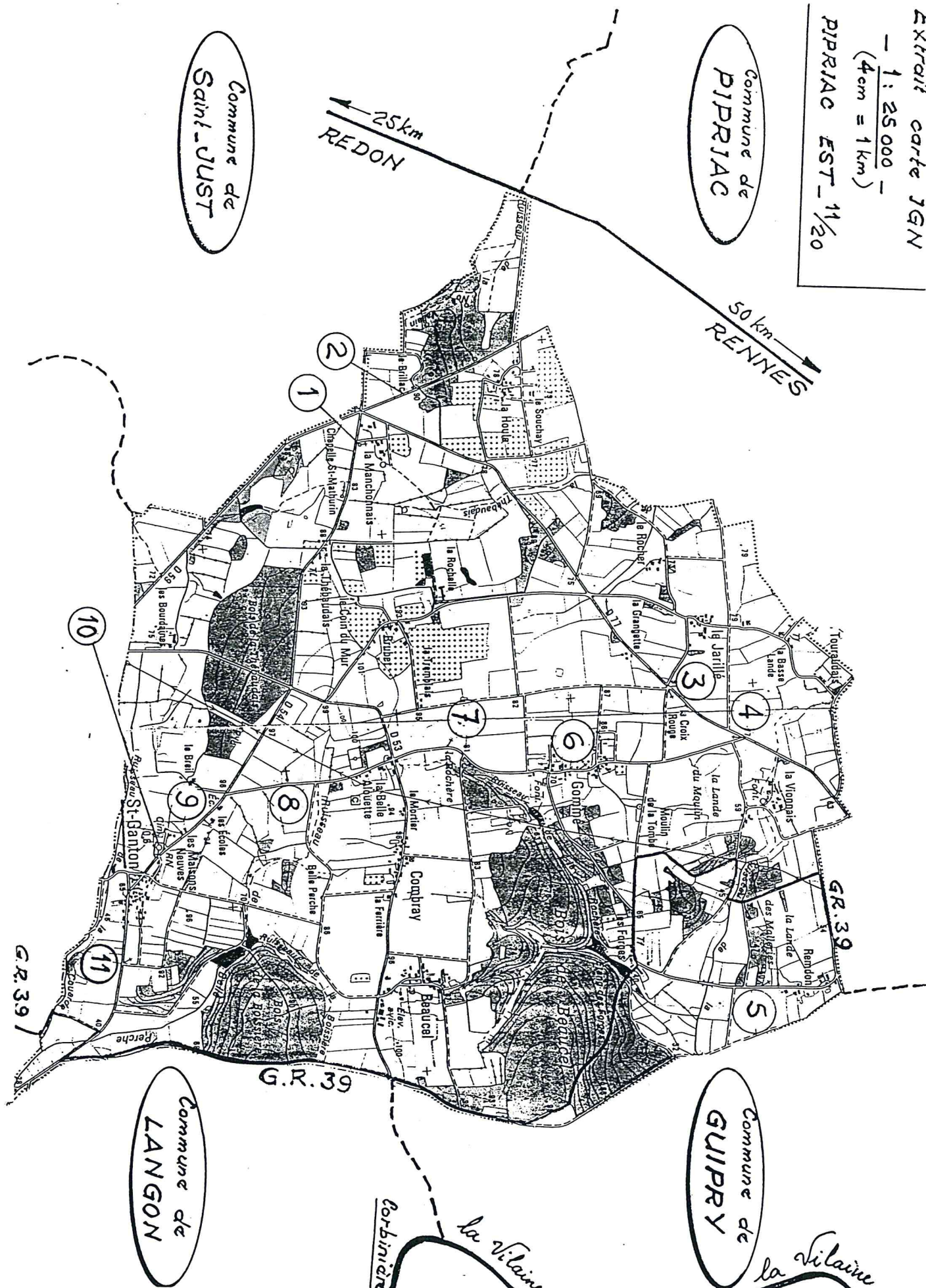
N°	<u>LIEU-DIT</u>	<u>Origine présumée</u>
	<u>SITUATION (voir plan suivant)</u>	
1	CHAPELLE ST-CORNELY	Saint guérisseur pour animaux
2	CROIX DU BRILLAC	La Révolution
3	LA CROIX ROUGE <i>Il ne reste plus que le socle et les arbres du pourtour</i>	Les Templiers
4	CROIX DE LA VIONNAIS "La croix à Téguel"	
5	CROIX DE REMDON Famille Colombel-Rollais	
6	CROIX DE GOMINE <i>Comme à la Croix Rouge, il ne reste que le socle</i>	
7	CROIX DE LA VALLEE Famille ?	
8	CROIX " A PATY " Famille PATY	
9	LE CALVAIRE OU MONUMENT AUX MORTS DE SAINT-GANTON	
10	CROIX DU CIMETIERE	XVè ou XVIè
11	CROIX DE LA ROCHE Famille ?	

$$-\frac{1:25\,000}{(4\text{cm} = 1\text{km})}$$

Commune de
PIPRJAC

Commune de
Saint-JUST

50 km
→
RENNES



LA CROIX DU BRILLAC

Cette croix de schiste, figure sur le cadastre Napoléonien de 1831.

D'après les habitants du voisinage, son origine, remonterait à la Révolution :

"Un jeune prêtre, avait été assassiné et enterré là. Il fuyait Rennes en compagnie d'un autre prêtre."

Contrairement à la croix du bois d'Allérac, toute proche (voir fascicule St-JUST/Bel-Air - pages 17 à 19), il n'existe pas de récit écrit, confirmant ce témoignage.

Elle mesure 0,95 m. de hauteur, par 0,50 m. dans sa plus grande largeur et 15 cm d'épaisseur.



LA CROIX ROUGE

De cette croix en bois, encore visible il y a quelques années, il ne reste plus que le socle en pierres, entouré de résineux.

TOPONYMIE DU LIEU-DIT

Extrait de l'exposition : "HISTOIRE DE REDON - LES TEMPLIERS" - (Juillet/Aout 1993) - Cloître St-Sauveur.

... L'ordre des Templiers, fondé en 1118 par Hugues de Payen, fut logé, à ses débuts, dans l'ancien Temple de Salomon à Jérusalem, d'où le nom que prit cet ordre mi-religieux, mi-guerrier. Ces moines, suivaient une règle, rédigée en partie par Bernard de Clairvaux ...

... de nombreux Templiers furent arrêtés en 1307 et accusés d'hérésie et de trahison, lors de leur procès.

... les croix de carrefour, parfois pattées ou grattées, indiquaient aux "Jacquets", la route à suivre jusqu'au prochain relais Templier ...

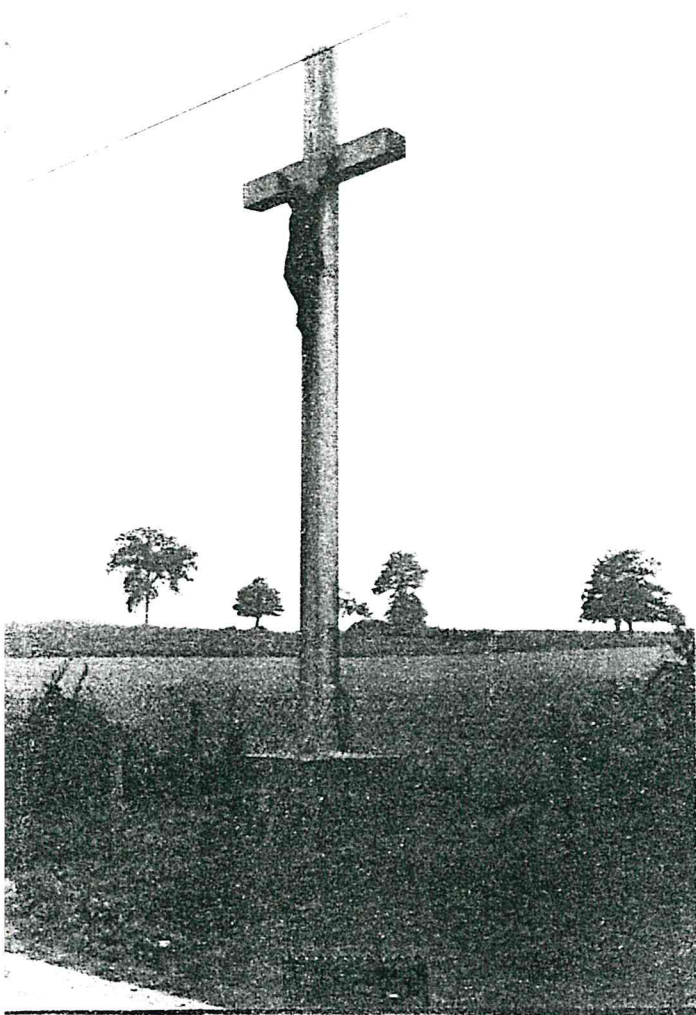
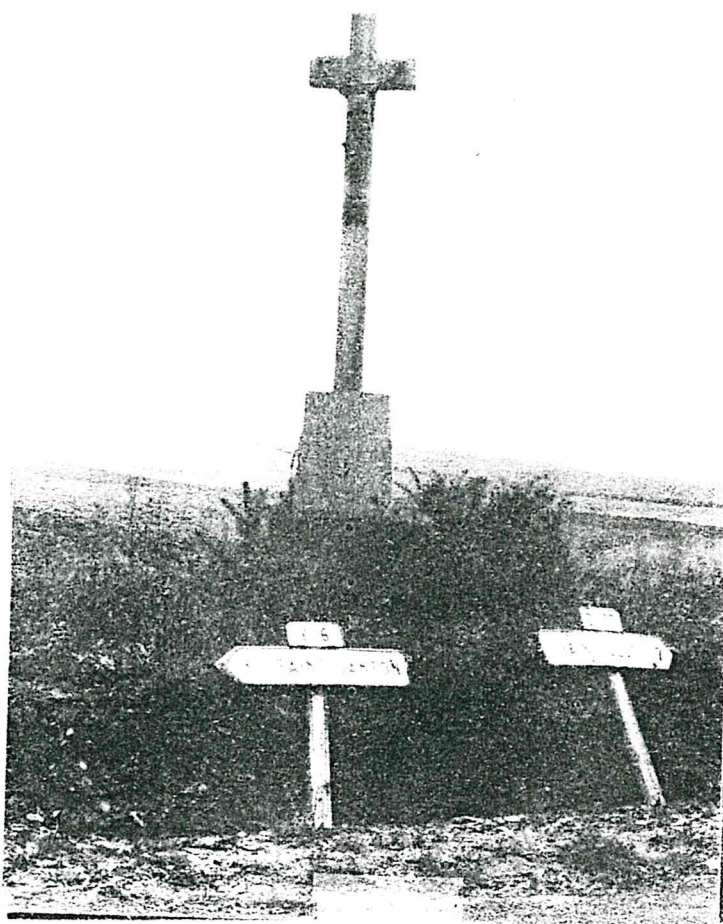
... la principale activité des Chevaliers du Temple, était d'assurer la protection des pèlerins en route pour le Mont St-Michel ou St-Jacques-de-Compostelle. Les préceptories étaient, pour cette raison fréquemment situées à proximité des ports cotiers ou sur d'anciennes voies romaines ...

... Le Pays de Vilaine, possède encore de nos jours de nombreux toponymes, témoins de la présence Templière, notamment dans la région de Redon : le Temple (St-Dolay, St-Jean-la-Poterie, St-Jacut-les-Pins, St-Congard), la Croix-Rouge (St-Ganton).

... Quelques grandes préceptories ont conservé des édifices religieux bâtis par les moines-soldats : Carentoir, Lantier, Limerzel, Le Guerno, la Coefferie en Messac.

... Malgré la durée de vie relativement brève de l'ordre, les " Moines Rouges " (surnommés ainsi à cause de la cape blanche, marquée d'une croix rouge que les chevaliers portaient) sont devenus, malgré eux, la source de nombreuses légendes, révélatrices d'une mauvaise réputation datant de leur procès et qui a perduré jusqu'à nos jours.

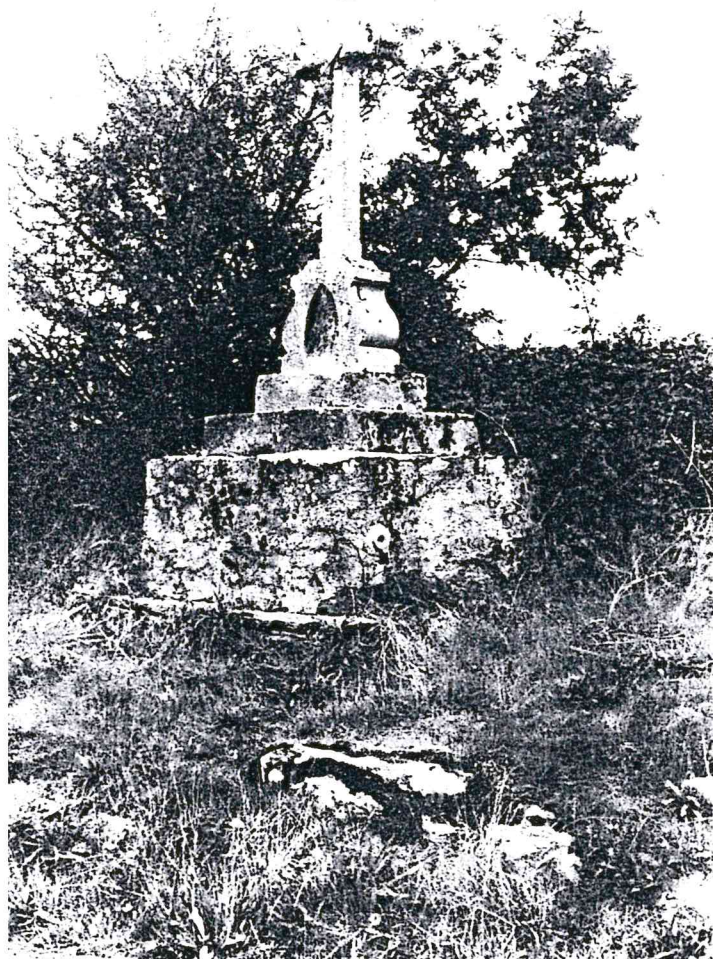
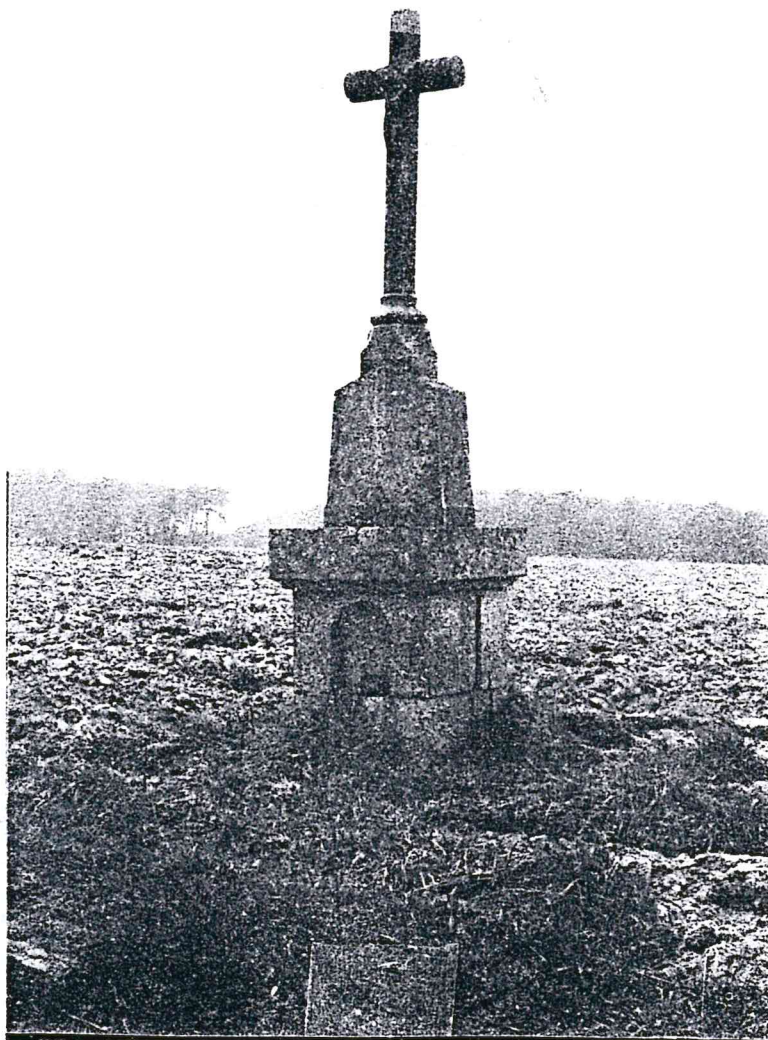
- Croix de la Vionnais
 "la croix à Teuillay"
 Famille TEGUEL
 1955 ? (date imprécise)
Nature : en granit



- Croix de la Vallée.
 Sans inscription
Nature : en ciment



- "La croix à PATY"
Inscription illisible
A été rénovée, il y a
quelques années (était
beaucoup plus grande).



- Croix située à la sortie
du village de la Roche
direction Port-de-Roche.
Sans inscription.
Sert de support à une
borne géodésique I.G.N.
(nivellament général.)



3 - LE CALVAIRE DES ECOLES

A l'origine, il s'agit d'une croix en bois (voir carte postale ancienne : 8 - St-GANTON - Le Calvaire et l'Ecole), de la Mission de 1868, comme l'atteste la plaque située au pied :

" CALVAIRE DE LA MISSION
DE St-GANTON
30 Juin 1868
INDULGENCE DE 40 JOURS "

Il a été érigé par M. l'Abbé GERARD, prêtre à St-GANTON, de 1852 à 1868.

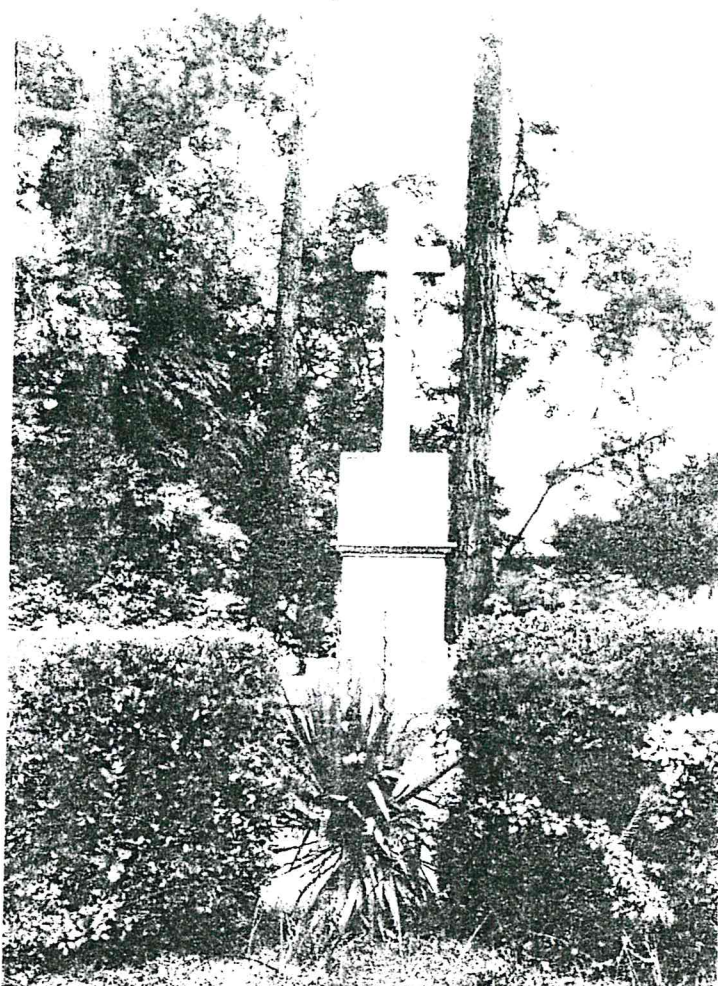
Extrait du Bulletin Paroissial n° 20 (26/2/61) :
" Il voulait ériger un calvaire. Le pied d'arbre était à moitié préparé, les fondations faites, quand Dieu l'appela à la récompense. "

Un point de repère

Ce lieu, aurait pu être le départ de l'actuelle R.D.53.

Extrait des observations de l'Agent-voyer de Redon du 3 Mars 1882 :

" D'après la carte de la révision des Classements, le nouveau chemin de Grande Communication N°53 de St-Ganton à Senonnes (Mayenne) a son point de départ au Calvaire de St-Ganton, près le bourg, tandis que la demande du Conseil Municipal, tendrait à le faire partir de la nouvelle maison commune, située à plus de 1200 mètres du bourg. "



A la fin de la première guerre mondiale, ce Calvaire, devient :

LE MONUMENT AUX MORTS DE St-GANTON

La croix de bois, est alors, remplacée par une croix en granit.

A proximité, se trouvent l'ancienne école religieuse des filles (Ste Elisabeth), inaugurée le 11 Décembre 1898 et celle des garçons, inaugurée le 19 Septembre 1937. Elles fermeront en Juin 1979.



BONNE
ANNÉE
1997!



MJ